

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Sifi Ghrieb inaugure à Niamey la centrale électrique de solidarité

P3



LES PARTIS DÉPASSENT LE « CHOC » DE L'ARTICLE 200

Les tribunaux administratifs confirment les décisions de l'Autorité électorale

P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

**Le Hamas suspend sa présence
aux pourparlers du Caire**

P11

SURVEILLANCE DU BAC

**Des sanctions sévères contre
les enseignants absents**

P2

SURVEILLANCE DU BAC

Des sanctions sévères contre les enseignants absents

Le ministère de l'Éducation nationale a appelé les directeurs de l'éducation et les enseignants à se mobiliser pleinement et à se préparer de manière optimale afin d'assurer le bon déroulement des épreuves du baccalauréat, session de juin 2026. Selon une note adressée par le ministère aux directeurs des établissements scolaires des trois cycles d'enseignement ainsi qu'aux inspecteurs de l'enseignement primaire chargés de la gestion des écoles primaires dans le cadre de l'encaissement du baccalauréat 2026, cet examen doit constituer une véritable fête nationale. Il est donc demandé d'informer l'ensemble des personnels de la nécessité de se mobiliser et de se préparer pleinement pour contribuer à la réussite de cette opération, au service de nos élèves et de l'intérêt général. Les directions de l'éducation ont également été invitées à prendre les mesures administratives applicables en cas d'absence à la surveillance des examens. Ces mesures comprennent : une retenue de 20 points sur la prime de rendement ; la déduction du jour de la réunion ainsi que des jours d'examen suivants et l'application des sanctions disciplinaires nécessaires. Il est également précisé que seuls les certificats médicaux attestant l'hospitalisation de l'intéressé pourront être acceptés. Le ministère insiste enfin sur la nécessité d'accorder à cette opération toute l'attention qu'elle mérite et de veiller à réunir les conditions organisationnelles et pédagogiques nécessaires à sa réussite et à l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés.

R.N

HYDROCARBURES

Le Président Tebboune reçoit les ministres du du Nigeria et du Niger frères

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre d'État chargé des Ressources pétrolières (Gaz) de la République fédérale du Nigeria, M. Ekperikpe Ekpo, ainsi que le ministre du Pétrole de la République du Niger, M. Hamadou Téné, accompagnés de leurs délégations respectives. Ont également pris part à cette rencontre : MM. Ibrahim Merad, ministre d'État chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des collectivités locales ; Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures ; Ammar Abba, conseiller auprès du Président de la République chargé des affaires diplomatiques ; ainsi que Noureddine Daoudi, président-directeur général de Sonatrach. Les deux ministres nigérien et nigérien sont à Alger pour co-présider, avec leur homologue algérien, Mohamed Arkab, les travaux de la 5e réunion ministérielle du Comité de pilotage du projet de gazoduc transsaharien (TSGP). La réunion a vu également la présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, aux côtés des responsables de la société nigérienne "NNPC" et de la société nigérienne "Sonidep", ainsi que les groupes de travail techniques et les experts des trois pays. La réunion est une occasion pour passer en revue l'état d'avancement du TSGP, notamment à travers la présentation des résultats de l'étude de faisabilité réalisée sur décision conjointe des trois pays, par le bureau d'études "Penspen", ainsi que l'évaluation du niveau d'exécution de la feuille de route adoptée lors des précédentes réunions tenues à Niamey, Abuja et Alger. La réunion a également abordé les conclusions de la 4e réunion ministérielle du Comité de pilotage du TSGP, tenue à Alger le 11 février 2025, qui a été sanctionnée par la signature d'un mémorandum d'entente entre les trois pays, dans lequel ils s'engagent à poursuivre la coordination et le travail conjoint pour la concrétisation de cet important projet. Figurant parmi les projets énergétiques stratégiques majeurs à l'échelle du continent africain, le TSGP a pour objectif de réaliser un pipeline destiné au transport du gaz naturel depuis le Nigeria, en passant par le Niger, jusqu'en Algérie, permettant ainsi son exportation vers les marchés européens et d'autres marchés internationaux.

R.N

PROMOTION DE LA SANTÉ SCOLAIRE

La Commission nationale multisectorielle installée

La commission sera chargée d'élaborer le plan national multisectoriel de promotion de la santé en milieu scolaire, à travers l'unification des efforts, la coordination des interventions entre les différents partenaires et la mise en place d'une vision commune garantissant la contribution de chaque secteur dans son domaine de compétence.



La Commission nationale multisectorielle pour la promotion de la santé scolaire a été installée hier à Alger, dans le but de faire face aux défis sanitaires touchant les enfants et les élèves. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, en sa qualité de président et coordinateur de cette commission, a expliqué que « son installation s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la volonté politique de l'État visant à faire de la santé de l'enfant et de l'élève une priorité nationale ainsi qu'un investissement stratégique pour l'avenir du pays ». Il a souligné que « l'école est devenue un espace intégré de construction de l'individu et de développement de ses capacités, en plus de son rôle éducatif ».

« La commission sera chargée d'élaborer le plan national multisectoriel de promo-

tion de la santé en milieu scolaire, à travers l'unification des efforts, la coordination des interventions entre les différents partenaires et la mise en place d'une vision commune garantissant la contribution de chaque secteur dans son domaine de compétence », a expliqué M.Salhi. Il a également indiqué que « les travaux de la commission seront axés sur la lutte contre les défis sanitaires touchant les enfants et les élèves, tels que l'obésité, le manque d'activité physique, la malnutrition ainsi que les risques liés à l'usage excessif des écrans et de l'espace numérique, grâce au développement de programmes et d'initiatives préventifs et de sensibilisation sur le terrain ». Dans une déclaration à la presse en marge de l'installation de cette commission, la sous-directrice chargée des milieux spécifiques au ministère de la Santé, Fatima Bousmaha, a précisé que « la

commission regroupe 17 secteurs, notamment la santé, l'éducation, l'intérieur, le commerce, le tourisme et l'industrie, ainsi que des associations actives œuvrant en faveur des enfants, en particulier ceux atteints de maladies chroniques ou en situation de handicap ». Elle a également salué l'accompagnement technique assuré par les organisations de l'UNICEF et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour garantir la réussite de la mission de cette commission, notamment à travers l'échange d'expériences internationales et l'adaptation des modèles étrangers au contexte algérien. Elle a affirmé que « le rôle de la commission ne se limite pas à l'élaboration du plan, mais s'étend également au suivi et à l'évaluation continus afin d'assurer un environnement scolaire ayant un impact positif sur l'enfant ».

Synthèse : A.C

ALGÉRIE/PNUD

Lancement d'un projet de coopération et de soutien aux PME

Le projet "Accélérateur de la croissance verte et de l'emploi" (GGJAP), initié par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a été lancé, hier à Alger, et qui vise à renforcer les capacités des PME algériennes à fort potentiel et de promouvoir l'entrepreneuriat vert créateur d'emplois. Ce projet tend aussi, à travers un accompagnement des startups, micro-entreprises et PME dans leur croissance, à améliorer leur compétitivité et de faciliter leur accès aux marchés et aux financements, tout en favorisant une croissance économique plus verte, inclusive et créatrice d'emplois. Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a souligné que ce pro-

gramme constitue une nouvelle étape dans la coopération avec le PNUD en faveur du développement de l'économie verte. Il permet plus concrètement de former des formateurs issus des structures d'accompagnement relevant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), afin de leur permettre d'acquérir des compétences conformes aux standards internationaux dans le domaine de l'économie verte, a-t-il expliqué. Selon lui, cette démarche contribuera à accélérer la croissance des entreprises actives dans ce secteur, à encourager l'innovation et à créer de nouvelles opportunités d'emploi, appelant que l'économie verte constitue un levier important de diversification économique et de développement de l'économie de la connaissance. Pour sa part, la représentante ési-

dente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn, a souligné que les start-up et les PME peuvent devenir de puissants moteurs de transformation économique et environnementale grâce aux solutions innovantes qu'elles développent, estimant que la transition verte représente une opportunité de stimuler l'investissement, la création d'emplois et l'émergence d'une économie plus résiliente. Elle a ajouté que cette initiative s'inscrit pleinement dans les priorités nationales de diversification économique et de développement durable, mettant l'accent sur la compétitivité, l'inclusion et l'autonomisation des jeunes et des femmes. De son côté, l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Katrine From Hoyer, a indiqué que ce projet, auquel participe également l'ambassade de son pays, s'inscrit dans le cadre du Partenariat dano-arabe qui œuvre pour la promotion

de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'inclusion économique. Elle a précisé que le programme soutiendra particulièrement les PME à fort potentiel, les entreprises dirigées par des jeunes et des femmes ainsi que les zones rurales confrontées à des taux de chômage plus élevés. Pour sa part, la coordinatrice du projet GGJAP au Bureau régional arabe du PNUD, Nicoletta Ghisu, a souligné que l'Algérie est le premier pays à bénéficier de l'extension de ce programme au-delà des pays pilotes, notant que les PME représentent l'une des principales sources d'emploi dans le monde arabe, notamment pour les jeunes et les femmes. Elle a fait savoir que plus de 22 millions de dollars ont été mobilisés à ce jour au profit d'entreprises accompagnées dans le cadre de programmes similaires, permettant la création de plus de 1.400 emplois dans la région.

R.N

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Sifi Ghrieb inaugure à Niamey la centrale électrique de solidarité

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a co-présidé hier mercredi à Niamey, avec son homologue nigérien, M. Ali Lamine Zeine Mahaman, la cérémonie d'inauguration de la centrale électrique de solidarité algéro-nigérienne d'une capacité de 40 mégawatts, réalisée à Gorou Banda à titre de don de la République algérienne démocratique et populaire à la République du Niger.

Ce projet a été réalisé en application des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la solidarité africaine et à promouvoir la coopération Sud-Sud. Il a été réalisé par Sonelgaz International, sous la supervision du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, dans un délai record n'excédant pas trois mois et dans le strict respect des normes techniques internationales en vigueur dans le domaine de la production et du transport de l'électricité. Le projet comprend la création d'une centrale de production d'électricité dotée de deux (2) turbines à gaz d'une capacité de 20 mégawatts chacune et le développement du réseau de transport et de distribution de l'électricité, et ce, dans le cadre de la coopération entre Sonelgaz International et la Société nigérienne d'électricité (Nigelec), contribuant ainsi au transfert d'expertises techniques et au renforcement de l'intégration régionale dans le secteur énergétique.

Conformément à l'approche globale adoptée dans la réalisation de ce projet, alliant développement des infrastructures, transfert d'expertises et renforcement des compétences locales, une attention particulière a été accordée à la formation des ressources humaines nigériennes, à travers l'organisation d'une session de formation spécialisée en Algérie au profit d'agents de Nigelec.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Sifi Ghrieb a réaffirmé l'engagement de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, à renforcer davantage les relations de fraternité et de coopération avec la République du Niger, pays frère, et à œuvrer de concert à l'édification d'un espace régional où règnent la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité.

L'inauguration de cette centrale marque le point de départ d'une dynamique prometteuse de projets communs, a-t-il dit, ajoutant que cette réalisation montre comment la coopération africaine fondée sur la solidarité, la confiance et le respect mutuel peut contribuer au développement et répondre aux aspirations des peuples africains.

Ce projet représente la première grande réalisation stratégique concrétisée dans le cadre de la nouvelle dynamique de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération, qui s'est renforcée à la suite de la visite en Algérie du président de la



République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, avec l'accélération qui s'en est suivie dans les consultations politiques et l'élargissement des programmes de coopération bilatérale, a-t-il poursuivi.

Et de souligner que la livraison du projet plus de six mois avant les délais prévus reflète le niveau de mobilisation et de coordination entre les deux parties et témoigne de la forte volonté politique des dirigeants des deux pays de faire passer les relations bilatérales de la phase des accords à celle des réalisations concrètes.

Il a, en outre, évoqué la dimension humaine des relations algéro-nigériennes, affirmant que la coopération entre les deux pays ne se limite pas aux aspects économique et énergétique, mais s'étend à des projets à caractère social et humanitaire reflétant la profondeur des liens fraternels entre les deux peuples, tout en assurant que l'Algérie continuera d'accompagner le Niger dans la réalisation de projets de développement.

De son côté, le Premier ministre de la République du Niger a exprimé la reconnaissance et la gratitude de son pays envers l'Algérie, dirigeants et peuple, pour cette initiative de solidarité, qui reflète la profondeur des relations fraternelles et his-

toriques entre les deux pays, saluant, par là même, le niveau de la coopération bilatérale et l'importance stratégique de ce projet dans le renforcement des capacités nationales de production d'électricité et l'amélioration des services énergétiques. Cette réalisation marque une étape importante dans le parcours du partenariat entre les deux pays, a-t-il soutenu.

La cérémonie d'inauguration s'est poursuivie par la distinction du Premier ministre, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables et de nombre de responsables, à qui des médailles et des attestations de mérite ont été remises en reconnaissance des efforts déployés pour la concrétisation de cet acquis énergétique. La cérémonie s'est achevée par le dévoilement de la plaque commémorative, marquant la mise en service officielle de la centrale. Les membres de la délégation ont ensuite visité ses différentes installations pour s'enquérir des systèmes d'exploitation, des équipements et des structures de production. A cette occasion, une photo de famille a été prise pour immortaliser cet événement, qui illustre la solidarité du partenariat algéro-nigérien et traduit la volonté commune de renforcer la coopération bilatérale et de soutenir l'intégration écono-

VISITE DE SAÏD SAYOUD

OQTF, sécurité et accord de 1968 au cœur des échanges

Les discussions entre les ministres algériens et français, le 2 et 3 juin, à Paris, ont porté sur la sécurité intérieure, la lutte contre la criminalité organisée, les questions migratoires, l'accord franco-algérien de 1968 et la sécurité civile.

Le président français Emmanuel Macron a participé à une réunion de travail en présence des deux ministres, de l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, et du chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie à Paris.

Selon le ministère français de l'Intérieur, les deux parties ont convenu de reprendre les discussions et de renforcer la coopération entre leurs services opérationnels. Trois domaines ont été identifiés comme prioritaires : la lutte contre les drogues de synthèse et les trafics de stupéfiants, la recherche des personnes recherchées impliquées dans la criminalité organisée, ainsi que la lutte contre l'immigration irrégulière et la fraude documentaire.

La France a également annoncé la nomination d'un attaché de sécurité intérieure adjoint issu de la gendarmerie nationale afin de renforcer la coopération sécuritaire à Alger.

Sur le volet migratoire, les deux pays ont décidé de renforcer leurs mécanismes de coordination concernant les mobilités légales, les retours de ressortissants en situation irrégulière et la lutte contre l'immigration clandestine. Concernant les laissez-passer consulaires destinés à l'exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF), les discussions ont porté sur la reprise de la coopération entre les deux pays. Selon le ministère français de l'Intérieur, les consultants algériens en France sont mobilisés sur ce dossier.

Les deux parties ont également convenu de poursuivre les échanges sur l'accord franco-algérien de 1968 à partir de propositions qui seront présentées par la France.

Ab. N

LES PARTIS DÉPASSENT LE « CHOC » DE L'ARTICLE 200

Les tribunaux administratifs confirment les décisions de l'Autorité électorale

Les partis politiques ont commencé à se préparer à la deuxième phase des élections législatives prévues le 2 juillet. Ils semblent désormais surmonter le « choc » provoqué par le filtrage opéré par l'Autorité nationale indépendante des élections, après avoir constaté que les recours introduits devant les tribunaux administratifs, dont l'examen touche à sa fin, n'ont généralement pas été favorables aux candidats exclus des listes électorales. Le processus de validation des listes définitives des candidats est entré dans sa phase finale. Les recours contre les décisions de rejet des candidatures par l'Autorité électorale ont été examinés par les juridictions administratives d'appel à travers le pays, et les décisions définitives devraient être rendues au début de la semaine prochaine. Selon des sources bien informées citées par El Hourria, l'écrasante majorité de ces recours s'est soldée par la confirmation des décisions de l'Autorité nationale indépendante des élections. D'après ces mêmes sources, près de 98 % des recours déjà examinés ont été rejetés, aussi bien par les tribunaux administratifs de première instance que par les juridictions administratives d'appel. Quelques cas isolés ont vu certains candidats obtenir en première instance des jugements ordon-

nant leur réintégration sur les listes électorales. Toutefois, l'Autorité électorale a rapidement fait appel de ces décisions, et la plupart d'entre elles ont finalement confirmé les mesures d'exclusion prononcées lors de la première phase.

Les mêmes sources précisent qu'un nombre très limité de candidats a été réintégré à la suite de décisions des cours administratives d'appel, notamment lorsque les motifs de leur exclusion apparaissent manifestement infondés. Aucun député en exercice ne figure parmi ces personnes réintégré. Dans son dernier communiqué publié il y a deux jours, l'Autorité nationale indépendante des élections a présenté un bilan provisoire de l'examen des dossiers de candidature collectifs, indiquant qu'un nombre important de listes demeure en attente des décisions judiciaires définitives concernant les recours.

L'Autorité a précisé que ses services ont traité, sur le territoire national, 788 dossiers de déclaration collective de candidature comprenant 10 168 candidats. Ce traitement a abouti à l'acceptation de 77 listes et au rejet de 31 listes, dont 16 pour insuffisance du nombre légal de formulaires de signatures individuelles. Par ailleurs, 680 listes restent en attente des résultats des recours. Au total, 6 994 candidats ont été acceptés, soit 70

% de l'ensemble des candidats, contre 3 174 refusés, représentant 30 %. En outre, les dossiers de 2 878 candidats suppléants sont toujours en cours d'examen.

Concernant les circonscriptions électorales à l'étranger, 66 dossiers regroupant 528 candidats ont été traités. Dix listes ont été acceptées et dix autres rejetées, tandis que 46 restent en attente de décision sur les recours. Par ailleurs, 364 candidats ont été acceptés et 164 rejetés. Le tribunal administratif d'Alger a enregistré 100 recours, alors que les dossiers de 84 candidats suppléants sont encore en cours de traitement.

Les sources d'El Hourria contestent toutefois les explications fournies avant-hier par le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections, Karim Khelfan, selon lesquelles le rejet d'un certain nombre de candidatures ne serait pas exclusivement lié à l'application de l'article 200 du Code électoral, mais également à divers manquements aux conditions légales et réglementaires exigées pour la constitution et le dépôt des listes électorales.

Selon ces sources, Karim Khelfan n'a pas précisé quelle proportion des candidats rejetés l'a été en raison de l'application de l'article 200 et quelle proportion ne remplissait pas les conditions lé-

gales requises. Les mêmes sources affirment que la majorité des exclusions s'est appuyée sur l'alinéa 3 de l'article premier ainsi que sur l'article 200 de la loi électorale, dispositions qu'elles considèrent fondées sur le principe du « soupçon ».

Elles ajoutent que, lors des audiences devant les tribunaux administratifs, lorsque les candidats contestaient leur exclusion et demandaient les preuves des accusations portées contre eux, la réponse de l'Autorité se limitait à invoquer des « rapports administratifs qui ne peuvent être divulgués ». Dans son dernier communiqué publié au début de la semaine, le Parti des travailleurs a résumé ces accusations, qu'il juge « vagues » et extensibles, en les regroupant sous plusieurs formulations : « atteinte au principe de moralisation de la vie politique », « comportements connus de l'opinion publique », « liens avec des activités suspectes », « rejeté par son entourage social » ou encore « relation avec des milieux financiers et des affaires douteuses ». Par ailleurs, les partis politiques ont commencé à préparer la campagne électorale qui débutera le 9 juin. Le Mouvement de la société pour la paix a, ainsi, tenu hier une réunion de son bureau national afin d'établir le calendrier de la prochaine étape.

Seddik Y.

SONATRACH

Des filiales signent des mémorandums avec la société nigérienne Sonidep

Des filiales du groupe Sonatrach ont signé, mardi à Alger, trois mémorandums d'entente avec la Société nationale nigérienne du pétrole (Sonidep), portant sur la création d'une joint-venture pour la réalisation des travaux de forage au Niger, les activités de traitement des données sismiques, ainsi que sur la coopération dans le domaine des produits pétroliers. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, le ministre du Pétrole de la République du Niger Hamadou Tini, du PDG du groupe Sonatrach Nour Eddine Daoudi, ainsi que de cadres des compagnies des deux pays.

Ainsi, le premier mémorandum d'entente a été signé entre l'Entreprise nationale de géophysique (Enageo) et Sonidep, portant sur l'acquisition et le traitement des données sismiques sur le territoire nigérien. Il a été signé par Hakim Issolah, PDG Enageo et Ali Saïbou Hassan, Directeur général de la compagnie nigérienne. Le deuxième mémorandum a été paraphé entre l'Entreprise nationale de forage (Enafor) et Sonidep et porte sur la création d'une Joint-Venture (JV) pour la réalisation des travaux de forage pétrolier et gazier sur le territoire nigérien. Le document a été signé par Brahim Hammoudi PDG de la filiale de Sonatrach et le Dg de la société nigérienne. Quant au troisième mémorandum d'entente, il a été conclu entre la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) et Sonidep et concerne la coopération dans le domaine de la distribution des produits pétroliers au Niger. Le document a été paraphé par Djamel Cherhoud PDG de Naftal et le Directeur Général de Sonidep. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Daoudi a souligné que les mémorandums signés s'inscrivent dans le cadre de la vision stratégique adoptée par l'Algérie pour renforcer sa position en tant que moteur du développement et de l'intégration sur le continent africain, à travers le soutien aux grands projets structurants, le développement des infrastructures énergétiques et l'intensification des échanges économiques entre les pays africains. Ces accords traduisent la volonté commune de l'Algérie et du Niger de renforcer la coopération économique et de développer des partenariats stratégiques, visant à promouvoir la coopération Sud-Sud, l'intégration économique africaine et le développement de projets durables au service des peuples du continent, a-t-il souligné. Le PDG de Sonatrach a, en outre, indiqué que ces mémorandums d'entente ouvrent des perspectives prometteuses de coopération dans des domaines stratégiques, notamment le renforcement des études géophysiques et du traitement des données sismiques, contribuant ainsi à l'amélioration des capacités d'exploration et d'investissement dans les ressources hydrocarbures au Niger.

Pour M. Daoudi, le protocole signé entre "Enafor" et "Sonidep", constitue "une étape qualitative vers la construction d'un partenariat industriel intégré, tirant profit de la longue expérience accumulée par l'entreprise nationale dans le domaine du forage, et contribuant au renforcement des capacités opérationnelles ainsi qu'au développement de l'activité énergétique au Niger". Il a, par ailleurs, estimé que le dernier mémorandum signé avec la société Naftal traduit "la volonté commune des deux parties de renforcer la coopération dans le domaine de la distribution des produits pétroliers et la mise en place de centres de conditionnement au Niger, notamment en matière d'échange d'expertises et de savoir-faire. Ce mémorandum prévoit également la création d'une société mixte entre Naftal et Sonidep, pour la fabrication, la distribution et le stockage du bitume.

M. Daoudi s'est dit convaincu que ces accords constituent "une base solide pour le lancement de projets concrets et réussis, à même d'ouvrir de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement, de renforcer le développement économique, de générer de la valeur ajoutée et des emplois, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement communs", réaffirmant "l'engagement total du groupe public à accompagner et à mettre en œuvre les accords conclus dans un esprit de partenariat, de confiance et de responsabilité".

R.E

HYDROGÈNE VERT, RESSOURCES SAHARIENNES ET SAUMURE

L'ADC s'engage dans de nouveaux chantiers

La Compagnie algérienne de dessalement de l'eau (ADC) prévoit de lancer prochainement des études de faisabilité, en partenariat avec des institutions et des centres de recherche universitaires, portant sur l'exploitation de l'hydrogène vert, la valorisation des eaux souterraines sahariennes ainsi que celle de la saumure issue du dessalement.



Le directeur du développement de l'ADC, Sofiane Zamiche, a annoncé, mardi en marge de la 2e édition du Colloque national sur le dessalement de l'eau de mer (CDEM 2026), le lancement, au cours de cette année, d'une étude de faisabilité destinée à explorer les possibilités d'exploitation de l'hydrogène vert. Cette étude permettra d'identifier les modalités optimales de contribution de l'ADC au développement et à la production de cette énergie en Algérie, a-t-il précisé, soulignant que l'hydrogène vert constitue "un secteur prometteur" qui mérite une attention particulière au regard de son potentiel stratégique dans la transition énergétique et le développement durable.

Par ailleurs, l'ADC ambitionne également de valoriser la saumure, principal sous-produit du dessalement de l'eau de mer, a-t-il indiqué, annonçant à ce titre la signature prochaine d'une convention-cadre avec l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), relevant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Cette convention permettra aux deux parties de collaborer étroitement sur les aspects environnementaux liés à la gestion et à la valorisation de la saumure, a expliqué M. Zamiche. Dans ce cadre, il a fait état d'une première expérience technique menée avec succès au niveau de la station de dessalement de Corso (Boumerdes), où les équipes ont procédé à la caractérisation de la saumure afin d'identifier les différents minéraux qu'elle renferme, une étape qu'il a qualifiée d'"indispensable" en vue de leur valorisation industrielle. "Nous allons travailler sur un premier prototype permettant de définir les conditions réelles de valorisation de cette ressource. Parallèlement, des concertations seront engagées avec les opérateurs économiques nationaux afin d'étudier les possibilités de commercialisation des produits qui en seront issus", a-t-il affirmé.

L'exploitation des ressources hydriques du Sahara algérien figure également parmi les axes d'intérêt de l'entreprise. A ce propos, M. Zamiche a annoncé la signature, dans les prochains jours, d'une convention-cadre avec l'Université d'Ouargla, qui dispose, selon lui, d'une base de données exhaustive dans ce domaine. Ce partenariat permettra de mettre à profit l'ensemble des données disponibles sur les ressources hydriques du Sud, notamment celles relatives à la profondeur des nappes phréatiques et aux caractéristiques physico-chimiques des eaux, afin de concevoir des systèmes de filtration et de traitement adaptés aux spécificités locales. S'agissant de la première tranche du deuxième programme complémentaire de dessalement de l'eau de mer, portant sur les usines de Tlemcen, Chlef et Mostaganem, le même responsable a fait état d'une "cadence soutenue" des travaux sur le terrain. Cette première tranche prévoit la réalisation de trois grandes usines d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes par jour chacune dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Abordant la question du développement durable et de la transition énergétique, M. Zamiche a réaffirmé "l'engagement de l'entreprise à s'inscrire pleinement dans cette démarche de manière progressive et structurée", soulignant que l'ADC a lancé plusieurs études approfondies afin d'y contribuer. Dans cette perspective, l'entreprise ambitionne d'intégrer les énergies renouvelables à ses projets de dessalement, notamment à travers le recours à des installations photovoltaïques et à d'autres solutions de production d'énergie propre au niveau de ses sites de production, a-t-il ajouté.

R.E

EMPLOI

Ouverture de la 20e édition de "Algeria Job Summit"

La 20e édition du Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat (Algeria Job Summit) a ouvert ses portes, mardi au Palais de la culture "Moufidi Zakaria" à Alger, avec la participation de plus de 80 institutions et organismes représentant des entreprises économiques, des écoles et centres de formation, des incubateurs, des startups ainsi que des dispositifs d'appui et d'accompagnement. L'événement est organisé à l'initiative de l'agence 3C Culture Communication, en partenariat avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique, dans le cadre d'une vision visant à jeter des ponts entre le monde de la formation, le marché du travail, l'écosystème entrepreneurial et l'innovation. Cette manifestation, qui s'étale sur trois jours, sera ponctuée par l'organisation d'ateliers pratiques portant sur les techniques de recherche d'emploi de manière professionnelle et efficace, notamment la rédaction du CV et les moyens de réussir les entretiens de recrutement. Le programme du salon s'articule autour de 4 axes fondamentaux: l'emploi, la formation, l'innovation et l'entrepreneuriat, selon les organisateurs. Cette manifestation mettra l'accent sur les transformations rapides du marché de l'emploi, notamment face à l'intelligence artificielle, à la

transition numérique, à l'émergence de nouveaux métiers, étant un espace ouvert pour le partage d'expertises, le tissage de partenariats et l'exploration d'opportunités de collaboration. Dans le cadre de ce salon, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) "a aménagé un espace interactif destiné à présenter ses différents services, à recevoir les CV des demandeurs d'emploi et à fournir des explications sur les modalités de bénéfice des services numériques ainsi que des différentes mesures d'accompagnement", a indiqué Souhila Mesbahi, responsable de l'annexe locale d'Hussein Dey relevant de l'Agence. Pour sa part, la directrice générale de l'ANVREDET, Ines Bellil a précisé que le salon permettra de "faire connaître les missions et les ser-

vices de l'Agence, mais aussi de récompenser les porteurs de projets innovants dans le domaine du développement durable". De son côté, le représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Mebarek Guettache a souligné que la participation de l'Agence à ce salon a pour objectif de "mettre en avant les services de ce dispositif, de fournir des explications relatives aux dispositions d'accompagnement et d'appui au profit des porteurs de projets, de faire connaître les techniques et les étapes de création des microentreprises pour accéder au domaine de l'entrepreneuriat et contribuer au développement économique du pays".

R.E



BARRAGE
DE GARGAR
(RELIZANE)

Exercice de simulation de sauvetage d'un noyé



Les services de la Protection civile de Relizane ont exécuté, mardi, un exercice de simulation portant sur le sauvetage et le repêchage d'un noyé au barrage de "Gargar", dans la commune de Oued R'hiou, a-t-on appris auprès du responsable de la communication de ce corps d'intervention. Le lieutenant Abbas Khamallah a précisé, à l'APS, que cet exercice pratique visant à évaluer le niveau de préparation des agents de la Protection civile, qui coïncide avec le lancement de la saison estivale, a porté sur la simulation de la noyade d'une personne dans le barrage de "Gargar" (situé à 50 km à l'Est de Relizane), ayant nécessité l'intervention immédiate des éléments de la Protection

civile, qui ont déployé une équipe de plongeurs dotée de divers équipements pour secourir la victime.

Selon le scénario de la manœuvre, qui a duré environ trois heures de recherche dans les profondeurs du barrage, des équipes spécialisées composées de six plongeurs de l'unité principale de la Protection civile ont été mobilisées. Des moyens matériels et humains ont également été déployés, notamment des ambulances équipées, un canot de sauvetage pneumatique (zodiac) et une équipe médicale pour prodiguer les premiers soins au noyé. Cette manœuvre pratique, qui s'inscrit dans le cadre du programme tracé pour les exercices d'application et les entraînements des brigades

spécialisées, vise à tester la réactivité et la préparation des agents de la Protection civile pour intervenir lors des différents accidents de noyade, particulièrement durant la saison estivale.

Elle vise également à actualiser leurs compétences des plongeurs de la Protection civile pour ce type d'interventions et à renforcer la coordination entre les membres du groupe, selon M. Khamallah, qui a souligné que cette manœuvre fait aussi partie du programme de sensibilisation contre les risques de la baignade dans les endroits dangereux, notamment les barrages.

KHENCHELA

Plus de 3 milliards DA pour des projets de développement

Une enveloppe financière de 3,27 milliards DA a été allouée dans la wilaya de Khencchela pour la réalisation de projets de développement dans différentes communes, a-t-on appris mardi auprès du chef de l'exécutif local.

Dans son allocution lors des travaux de la seconde session ordinaire de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW) consacrée au projet de budget complémentaire 2026, M. Salim Harizi, a précisé qu'au titre de l'exercice en cours, 1,88 milliards DA du programme d'appui au développement socioéconomique des communes et 1,39 milliards DA de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales ont été alloués pour l'exécution de projets d'appui au développement de proximité à travers les 21 communes de la wilaya.

Le même responsable a précisé que cette enveloppe financière est destinée à la réalisation de 240 opérations de développement dans les secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'énergie, de l'éducation, de la santé, de la culture et de la jeunesse et des sports. Ces projets permettront à terme de consolider la croissance économique dans ces collectivités locales, de créer des emplois, d'améliorer le niveau de niveau de la population et de développer les infrastructures de base et de services essentielles, a souligné M. Harizi.

COMMUNES D'OUED ZENATI ET D'AÏN MAKHLOUF (GUELMA)**Deux piscines de proximité bientôt livrées**

Deux piscines de proximité seront livrées "prochainement" dans chacune des communes d'Oued Zenati et d'Aïn Makhlouf (Guelma) afin de renforcer le parc d'équipements de sports et de loisirs destinés aux jeunes, a-t-on indiqué, mardi, à la direction des équipements publics.

Le chef du service des équipements de cette direction, Ahcene Lahmar, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il était prévu la réception et l'ouverture de ces deux piscines "début juillet prochain", à l'occasion de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. La même source a précisé que les travaux de réalisation de ces deux équipements "tirent à leur fin" et que leur raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz était "en cours", soulignant que ces deux piscines de proximité renforceront d'autres structures similaires récemment achevées et mises en service (2 au chef-lieu de wilaya, 1 à Hammam Debagh et 1 à Hélioapolis), réalisées dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

BENI ABBES

Attribution prochainement de plus de 240 aides à l'habitat rural à Igli

Une opération d'attribution de 243 aides à l'habitat rural dans la commune d'Igli, relevant de la wilaya de Beni Abbes, est actuellement en cours de concrétisation par les services compétents de cette collectivité, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Les décisions administratives sont en cours de remise aux bénéficiaires de ce programme d'habitat, qui connaît un vif engouement auprès des demandeurs de logements dans la wilaya, a-t-on précisé. Parallèlement à cette opération, et afin de répondre à la demande en logements sociaux dans la même commune, un programme de réalisation de 40 logements publics localisés (LPL) est en voie d'achèvement. Ces logements seront prochainement attribués aux demandeurs du chef-lieu de la commune, a-t-on indiqué. Par ailleurs, la wilaya de Beni Abbes a bénéficié auparavant d'un programme de plus de 18.000 aides à l'habitat rural, réparties entre les communes de Beni Abbes, Inhale, El-Ouata, Igli, Kerzaz, Ksabi, Ouled Khodeir, Tabelbala, Tamtert et Timoudi, a-t-on ajouté.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 100 millions de DA pour l'équipement de nouveaux établissements scolaires

Une enveloppe financière estimée à 119,9 millions de dinars (DA) a été allouée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi pour l'équipement de plusieurs nouveaux établissements scolaires, a-t-on appris auprès de la direction de l'éducation.

Ce montant, qui s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2026, est destiné à équiper deux groupes scolaires, un collège d'enseignement moyen (CEM), un lycée et 16 classes d'extension, en plus de trois terrains de sport, a précisé à l'APS, le chef du service de la programmation et du suivi de la même direction, Hichem Berhal.

Selon la même source, ces dotations concernent des équipements pédagogiques et administratifs, tels que des tables, des chaises, du mobilier de bureau ainsi que du matériel informatique, destinés à ces infrastructures scolaires dont l'ouverture est prévue au titre de la rentrée scolaire 2026-2027.

M. Berhal a ajouté, dans le même contexte, que huit groupes scolaires, quatre CEM et un lycée devraient être mis en service dans plusieurs communes de la wilaya à partir de la prochaine rentrée scolaire.

TLEMCCEN

Restauration de plusieurs structures en lien avec la mémoire nationale

La direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya de Tlemcen a procédé à la restauration de structures en lien avec la mémoire nationale, a-t-on appris, mardi, du directeur de wilaya du secteur, Aïssa Mansouri. Le responsable a indiqué que parmi ces opérations figure le projet de restauration du cimetière des martyrs de la wilaya, situé dans la commune d'El-Henaya. Une enveloppe financière de 5 millions de DA a été allouée à ce projet, qui a permis la restauration de plus de 1.190 tombes, a-t-il indiqué, soulignant que l'opération a été initiée en coordination avec l'Association de protection et de promotion du patrimoine historique de la glorieuse Guerre de libération. Les travaux ont également englobé des aménagements liés à l'éclairage public et à la réalisation d'un réservoir d'eau.

Il a souligné que ce cimetière, inauguré par le défunt président Houari Boumediene, le 25 juin 1970, abrite les tombes de 10.000 martyrs, rele-

vant que la wilaya compte 15 cimetières de chouhada, 105 stèles commémoratives, ainsi que 12 centres de torture datant de l'époque du colonialisme français.

Par ailleurs, la même direction a installé, récemment, l'entreprise devant superviser la restauration d'un centre de torture érigé par la France coloniale durant la Guerre de libération, situé au centre-ville de Tlemcen, à savoir le "Fort 18".

Une enveloppe de 20 millions de DA a été débloquée par le ministère de tutelle pour la restauration de ce centre, situé à proximité de la Faculté de médecine et menant à la rue "Bab El-Hadid" au centre-ville. Ce lieu demeure un témoin de la barbarie du colonisateur français et des tortures qu'il a infligées aux moudjahidine en son sein.

Le directeur de wilaya des Moudjahidine et des Ayants-droit a rappelé que les "travaux de restauration de ce centre devront s'achever d'ici six mois", indiquant que leur réception est fixée au 1er novembre prochain. Le site deviendra ainsi une destina-

tion pour les étudiants et les chercheurs, et servira à faire connaître les formes de torture et autres atrocités que le colonisateur pratiqua contre le peuple algérien entre 1955 et 1958, à l'intérieur des 26 cellules de ce centre, où plus de mille moudjahidine et moussebels ont été torturés.

Par ailleurs, la même direction a enregistré un taux d'avancement des travaux évalué à 75 % pour le projet de la salle de soins et de bien-être physique sur le plateau de "Lalla-Setti", dédiée aux moudjahidine et aux Ayants-droit. Cette structure dispose de pavillons réservés aux massages, à l'hydromassage, à la rééducation motrice et à la médecine physique, en plus d'espaces de relaxation et de suivi médical et psychologique continu, sous la supervision d'équipes médicales et paramédicales spécialisées. Sa réception est également attendue pour le 1er novembre prochain, selon les explications fournies.

Bejaïa : Lancement des travaux de réhabilitation du 2^e tunnel de la RN 9 à Kherrata

Les travaux de réhabilitation du 2^e tunnel de la RN9, dans la commune de Kherrata (wilaya de Bejaïa), ont été lancés lundi.

Le wali de Bejaïa, Kamel-Eddine Kerbouche, a donné le coup d'envoi de cette opération relative au tunnel N2 (direction-sud) de la ville de Kherrata, en présence des responsables du secteur des travaux publics. Selon les services de la wilaya, ces travaux, engagés après l'achèvement de la réhabilitation du 1^{er} tunnel, visent à équiper l'ouvrage de différents dispositifs et systèmes de sécu-

rit conformes aux normes techniques en vigueur, afin d'améliorer les conditions de circulation et de renforcer la sécurité des usagers de cet axe routier stratégique.

Concernant la circulation routière, la même source a indiqué qu'elle sera provisoirement déviée vers les gorges de Kherrata, après l'achèvement des travaux de protection et de sécurisation des versants montagneux, notamment à travers la stabilisation des rochers et l'installation de filets métalliques de protection, en vue de réduire les risques de

chutes de pierres et de garantir la sécurité des citoyens et des automobilistes.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'une "coordination permanente" entre les différents intervenants afin d'assurer le bon déroulement des travaux. Il a également souligné l'importance d'un suivi rigoureux sur le terrain pour permettre l'achèvement du chantier et la mise en service du tunnel, ce qui contribuera à la fluidification du trafic routier et au soutien du développement local de la région.

BOUMERDES

Mise en place du dispositif de surveillance des plages

Les services de la Protection civile de Boumerdes ont procédé, mardi, à la mise en place du dispositif de surveillance de 46 plages autorisées à la baignade, en prévision de la saison estivale 2026, afin d'assurer une intervention rapide et de garantir la sécurité des estivants.

Ce dispositif prévoit notamment un plan de sécurité visant à réduire les délais d'intervention en cas d'accidents, à travers le positionnement stratégique de moyens de secours, particulièrement au niveau des plages à forte affluence.

En outre, 820 surveillants saisonniers seront mobilisés durant le mois de juin, avec un renforcement progressif des effectifs au cours des mois suivants, ainsi qu'une trentaine de plongeurs qualifiés et 92 agents de la Protection civile, en qualité de chefs de postes de surveillance et de leurs adjoints.

D'importants moyens matériels ont été également déployés, dont des ambulances, des moyens de communication, des embarcations et divers équipements de sauvetage et de secourisme adaptés au milieu marin.

Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation à la prévention des risques liés à la mer seront organisées, par la protection civile, sous le slogan "Un été sans accidents, grâce à une vigilance permanente", avec un accent particulier sur les dangers de la baignade dans les barrages, oueds et retenues d'eau.

COMMUNE DE SIDI-BAKHITI (TIARET)

Mise en service de plusieurs projets de développement

Quatre projets de développement ont été mis en service dans la commune de Sidi-Bakhti (wilaya de Tiaret) et deux autres projets devront être exploités prochainement, a-t-on appris, mardi, auprès du chef de daïra de Medroussa, M. Benabdallah Benariba. M. Benariba a précisé que les quatre projets, dont le coût de réalisation s'élève à 7,2 millions de dinars, sont inscrits au titre du programme de soutien au développement économique et social. Deux d'entre eux concernent l'aménagement de salles de soins dans les groupements ruraux d'Aïn El-Beïda et de Sidi-Allal, ce qui a contribué à améliorer les prestations médicales fournies aux 581 habitants de ces deux régions.

Au chef-lieu de la commune de Sidi Bakhti, le réseau d'éclairage public a été étendu à travers les artères principales, en plus de la réhabilitation et de l'équipement de l'ancien siège de la commune, afin d'améliorer les services administratifs offerts aux citoyens, a indiqué le responsable, ajoutant que la réalisation de ces deux projets a nécessité une allocation budgétaire estimée 19,3 millions de DA.

Par ailleurs, deux autres projets inscrits dans le cadre du même programme devront entrer en exploitation dans les prochains jours. Il s'agit de l'ouverture d'une route sur une distance de 3 km reliant le chemin de wilaya CW2 aux localités de Sidi-Allal et Aïn El-Beïda, ainsi que du renouvellement du réseau d'eau potable au chef-lieu de Sidi-Bakhti, pour une enveloppe financière de 19,2 millions de DA. Le dernier projet, financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), qui sera également mis en service prochainement, concerne des travaux d'aménagement urbain dans la localité d'Aïn El-Beïda. Ces travaux comprennent la réalisation de trottoirs et leur revêtement en carrelages, ainsi que la généralisation de l'éclairage public, pour une enveloppe budgétaire de 28,9 millions de DA, selon les explications fournies.

ILLIZI

Sensibilisation sur la prévention de la santé et la sécurité professionnelle

L'importance des conditions de prévention en milieu professionnel est le thème d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la sécurité professionnelle et corporelle, lancée mardi dans la wilaya d'Illizi, à l'initiative du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Intervenant à ce titre, l'inspecteur du travail de la wilaya d'Illizi, Mohamed Mezâache, a indiqué que cette action, devant s'étaler jusqu'au 1er juillet prochain, intervient dans le cadre efforts visant l'ancrage de la culture de la santé et de sécurité professionnelle en sein des entreprises, la prévention des risques de maladies professionnelles, ainsi que la protection de la santé psychologique du travailleur, facteur essentiel de stabilité et d'équilibre en milieu professionnel. Le programme de cette campagne englobe diverses activités en direction des acteurs et partenaires socioéconomiques, l'animation de journées d'études et d'information au niveau des universités et des instituts et établissements de la formation professionnelle. L'animation d'ateliers au niveau des entreprises pour recueillir des avis de travailleurs, des sorties de terrain avec la participation des inspecteurs du travail, des assises sur les pressions psychologiques et professionnelles vécues par le travailleur, des rencontres avec les employeurs et l'organisation de portes ouvertes, figurent au menu de cette campagne. Selon M. Mezaache, la réussite de la campagne requiert l'intensification des efforts de sensibilisation et de vulgarisation, le respect des normes de sécurité professionnelles, la consolidation de la santé psychologique pour l'épanouissement de la ressource humaine, véritable moteur de l'entreprise et de la société.

COMMUNE D'EL KALA (EL TARF)

Raccordement de la à l'usine de dessalement de mer de Koudiat Eddraouche



Les travaux de raccordement d'urgence de la commune d'El Kala à l'usine de dessalement d'eau de mer de Koudiat Eddraouche, en vue de renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) de cette collectivité sont "achevés", a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'hydraulique. Le chef du service de l'AEP de cette direction, Hicham Rekkab, a précisé que les travaux ont atteint leur phase finale après l'achèvement des essais et des travaux de nettoyage, ce qui permettra de renforcer l'approvisionnement de la commune d'El Kala avec un volume supplémentaire d'eau potable de l'ordre

de 3.500 m3/jour. Le même responsable a rappelé que la commune d'El Kala est actuellement alimentée à partir du barrage de Mexa, situé dans la commune de Boukous, à raison de quelque 5.000 m3/jour, ainsi qu'à partir de 7 puits artésiens. Selon la même source, des travaux de rénovation de la conduite d'adduction d'un diamètre de 500 mm partant du champ de captage de la zone de Bordj Ali Bey, dans la même commune, sont également en cours, l'objectif consistant à éliminer les fuites enregistrées sur l'ancienne conduite et à récupérer environ 1.500 m3/jour.

Par ailleurs, des travaux de réhabilitation sont également en cours sur deux stations de pompage principales situées dans la zone de "M'ridima" et d'El Kala-centre, ce qui permettra d'assurer et d'améliorer l'approvisionnement en eau de plusieurs cités d'El Kala, selon la même source qui a indiqué que d'autres travaux sont aussi en cours pour renforcer l'alimentation en eau de la corniche d'El Kala qui accueille de nouvelles infrastructures hôtelières et ce, grâce à un nouveau réseau d'eau potable prenant naissance de la cité Boulik.

Tissemsilt : 650 enfants et jeunes bénéficieront de colonies de vacances estivales

Plus de 650 enfants et jeunes de la wilaya de Tissemsilt bénéficieront des colonies de vacances programmées par le ministère de la Jeunesse au profit de différentes tranches d'âge durant la saison estivale 2026, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Le chef du service des activités de jeunesse de cette direction, Naïm Cherfi, a déclaré à l'APS que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national des colonies de vacances supervisé par le ministère de la Jeunesse. Parmi les bénéficiaires figurent 600 enfants issus des différentes communes de la wilaya, âgés de 6 à 14 ans, qui séjourneront dans divers centres de

vacances dont les lieux seront déterminés ultérieurement par le ministère de tutelle. M. Cherfi a ajouté que les bénéficiaires, dont certains sont affiliés aux établissements relevant du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya, passeront un séjour de deux semaines par groupe. La direction a mobilisé les moyens matériels et humains nécessaires pour assurer la réussite de cette initiative. Le programme comprendra des activités récréatives, culturelles, éducatives et sportives variées, conformément aux orientations des autorités compétentes, afin de contribuer au développement des capacités des participants. Le même responsable a précisé que,

pour garantir un encadrement et un accompagnement de qualité des enfants durant leur séjour, plus de 60 animateurs et encadreurs expérimentés et formés ont été mobilisés. Leur mission sera d'assurer la sécurité, le bien-être et le confort des enfants, tout en leur offrant un environnement propice à la détente et à l'apprentissage. Enfin, il a souligné que ces colonies de vacances devraient contribuer à renforcer chez les enfants les valeurs de solidarité, de discipline et de travail collectif, tout en leur donnant l'occasion de découvrir la mer pour la première fois pour beaucoup d'entre eux, dans un cadre éducatif, organisé et enrichissant.

MERCATO

Real Madrid : Denzel Dumfries pour remplacer Dani Carvajal

Le Real Madrid s'apprête à enregistrer sa première recrue du mercato estival avec l'arrivée de Denzel Dumfries. D'après plusieurs médias spécialisés, dont Sky Italia, La Gazzetta dello Sport et le journaliste Fabrizio Romano, le club madrilène aurait trouvé un accord avec l'Inter Milan pour le transfert de l'international néerlandais.

L'opération devrait être conclue pour 20 millions d'euros, soit le montant de la clause libératoire du joueur, valable jusqu'au début du mois de juillet. Bien que le Real n'ait pas encore officialisé la nomination de son futur entraîneur, annoncé comme étant José Mourinho selon plusieurs rumeurs, le club avance déjà sur le marché des transferts.

Après une saison décevante sans trophée, les Merengues réagissent rapidement, d'autant que leur grand rival, le FC Barcelone, s'est déjà renforcé avec le recrutement d'Anthony Gordon pour un montant pouvant atteindre 80 millions d'euros. Joueur incontournable de l'Inter Milan, Denzel Dumfries a une nouvelle fois démontré son importance cette saison malgré une longue blessure.

Le défenseur néerlandais est appelé à compenser le départ de Dani Carvajal et apportera une concurrence supplémentaire à Trent Alexander-Arnold au poste de latéral droit. De son côté, l'Inter travaille déjà à sa succession et cible Marco Palestra, révélation de la saison avec Cagliari. Toutefois, une première offre de 40 millions d'euros aurait été rejetée.

Le PSG ciblerait Kroupi Jr

Selon les informations de L'Equipe, le PSG a déjà commencé à avancer sur le dossier Eli Kroupi Jr. De son côté, l'attaquant français de 19 ans, auteur de 13 buts en 2025-26 pour sa première saison en Premier League, souhaiterait évoluer dans un très grand club européen dans un futur proche. D'après la presse anglaise, Bournemouth aurait fixé le prix de l'ex-Lorientais à quelque 80 millions d'euros.

Un nouveau joueur russe au PSG ?

Toujours d'après L'Équipe, le PSG piste Alexey Batrakov. Luis Campos travaillerait sur le recrutement du milieu international russe de Lokomotiv Moscou depuis plusieurs mois. Si le joueur de 20 ans venait à signer à Paris, il rejoindrait son compatriote Matvey Safonov.

Le Barça à l'offensive pour Alvarez

Mundo Deportivo l'annonce, le FC Barcelone aurait envoyé une première offre à l'Atlético de Madrid pour Julian Alvarez d'une valeur de 100 millions d'euros. Désormais, la balle est dans le camp des Colchoneros.

Konaté visé en Arabie Saoudite

Après l'annonce de son départ libre de Liverpool, Ibrahim Konaté est pisté par des clubs saoudiens qui auraient déjà fait parvenir des offres, indique le journaliste Fabrizio Romano. À l'automne dernier, le Real Madrid avait tenté une approche pour l'international français, mais les discussions n'auraient pas encore repris à l'heure actuelle.

La Juventus ne lâche pas Kolo Muani

Toujours d'après Fabrizio Romano, la Juventus a tenté une nouvelle approche pour Randal Kolo Muani, qui avait brillé lors de son prêt chez les Bianconeri entre janvier et mai 2025. De retour de prêt à Tottenham, l'attaquant sous contrat avec le PSG serait intéressé par une nouvelle aventure à Turin.

INFANTINO/TRUMP

La Fédération norvégienne saisit à son tour la Fifa



La Fédération norvégienne de football (NFF) a à son tour saisi la commission d'éthique de la Fifa afin de clarifier les conditions dans lesquelles Gianni Infantino a attribué un "prix de la paix" à Donald Trump, a annoncé sa présidente mardi. La démarche de la fédération norvégienne se veut un soutien à celle de l'organisation de défense des droits humains FairSquare; qui a saisi la même commission en décembre, accusant le patron du foot mondial d'avoir manqué à son "devoir de neutralité". Lors du tirage au sort du Mondial-2026, en décembre à Washington, Gianni Infantino a remis un "Prix de la Paix de la Fifa" au président américain

qui ne cache pas son désir, pour l'heure déçu, de remporter le prestigieux prix Nobel de la paix. Les modalités d'attribution de ce prix nouvellement créé n'ont jamais été clarifiées par la Fifa. Mandatée en ce sens par son assemblée générale, la fédération norvégienne a envoyé sa lettre lundi, a précisé la présidente de la NFF, Lise Klaveness, qui a demandé à ce qu'elle soit traitée dans la transparence. "Nous envoyons cette lettre seuls", a-t-elle précisé lors d'une conférence de presse, interrogée sur le soutien éventuel d'autres fédérations. "Je pense que les autres savaient qu'elles pouvaient cosigner si elles le souhaitaient (...)

Nous avons conclu que ça ne servait à rien de faire pression sur qui que ce soit, que ça n'entraîne que des frictions." Gianni Infantino ne fait pas mystère de sa complication avec Donald Trump depuis le retour de celui-ci au pouvoir, en janvier 2025. Le patron italo-suisse de la Fifa a notamment plaidé pour que l'occupant de la Maison Blanche obtienne le prix Nobel de la paix qu'il convoite ardemment. Aux côtés du Canada et du Mexique, les Etats-Unis sont le principal hôte du Mondial-2026 qui se disputera du 11 juin au 19 juillet.

AFP

Foot/Mondial-2026 : un record de 1248 joueurs inscrits pour une édition historique (FIFA)

La Fédération internationale de football (FIFA) a publié ce mardi les listes finales des 48 sélections qualifiées à la Coupe du monde 2026, qui se déroulera du 11 juin au 19 juillet au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique, avec un nombre record de 1248 joueurs appelés à participer à cette édition historique. Selon les listes transmises par les associations membres participantes, 357 joueurs effectueront leur retour après avoir déjà pris part à une précédente Coupe du monde, alors que 891 autres découvriront pour la première fois la plus prestigieuse des compétitions de football. La FIFA souligne également l'importante diversité géographique des effectifs. Le

gardien écossais Craig Gordon, âgé de 43 ans et 162 jours, sera le joueur le plus âgé du tournoi, tandis que le Mexicain Gilberto Mora, 17 ans et 240 jours, en sera le plus jeune. Au total, 22 joueurs de moins de 20 ans et sept quadragénaires figurent sur les listes définitives. Cette édition marquera également l'entrée dans l'histoire de plusieurs joueurs emblématiques. L'Argentin Lionel Messi, le Portugais Cristiano Ronaldo et le gardien mexicain Guillermo Ochoa disputent chacun une sixième Coupe du monde, une première dans les annales de la compétition. L'élargissement du tournoi à 48 équipes permettra à quatre nations de découvrir la scène mondiale pour la première fois : le Cap-Vert, Cu-

raço, la Jordanie et l'Ouzbékistan, illustrant la volonté de la FIFA de renforcer la représentativité du football international. Les effectifs retenus témoignent aussi de la mondialisation croissante du football, avec 449 clubs représentés provenant de 71 pays différents. Certaines sélections, à l'image de l'Arabie saoudite et du Qatar, s'appuient presque exclusivement sur des joueurs évoluant dans leur championnat national, alors que d'autres, comme le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Sénégal ou encore l'Uruguay, comptent essentiellement sur des éléments expatriés. Par ailleurs, le sélectionneur portugais du Ghana, Nelson Queiroz, participera à sa

cinquième Coupe du monde consécutive en tant qu'entraîneur, après ses précédentes expériences avec le Portugal et l'Iran. Il devient ainsi seulement le deuxième technicien à réussir cette performance après le Serbe Bora Milutinović. La FIFA a rappelé que les listes définitives déposées le 1er juin ne pourront être modifiées qu'en cas de blessure grave ou de maladie, jusqu'à 24 heures avant le premier match de l'équipe concernée, conformément au règlement de la Coupe du monde 2026. La 23e édition du Mondial, première à réunir 48 équipes et à proposer 104 rencontres, s'annonce comme la plus vaste jamais organisée dans l'histoire du football.

R.S

FOOT / LIGUE 1 (MISE À JOUR/ 26E JOURNÉE)

Le CRB tient en échec l'USMA (1-1) et rejoint la deuxième place

L'USM Alger et le CR Belouizdad se sont neutralisés (1-1, mi-temps : 1-1), en match disputé mardi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, comptant pour la mise à jour de la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.



Le Chabab a ouvert le score dès la 4e minute de jeu grâce à un joli but du Tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, avant que les "Rouge et Noir" n'égalisent peu avant la pause, sur un penalty transformé par Ahmed Khaldi (40'). En seconde période, le jeu est resté relativement équilibré entre les deux équipes, sans qu'aucune d'entre elles ne parvienne à inscrire le but de la victoire. Le Chabab a terminé le match en infériorité numérique, après l'expulsion du latéral gauche Naoufel Khacéf (60') pour contestation de décision arbitrale. A l'issue de ce résultat, le CRB re-

joint la JS Saoura à la position de dauphin (52 pts), alors que l'USMA s'empare de la dixième place avec 37 points.

ES BEN-AKNOUN-USM ALGER : UN DERBY ALGÉROIS SANS VÉRITABLE ENJEU

Le derby algérois entre l'ES Ben-Aknoun et l'USM Alger, programmé ce jeudi au stade du 20 Août 1955 d'Alger (17h00), comptant pour la mise à jour de la 28e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera sans véritable enjeu pour les deux clubs qui n'ont plus aucun objectif majeur à viser pour cette dernière mise à jour du calendrier.

Toutefois, l'ESBA (8e - 41 pts), tâchera de glaner les trois points qui lui permettaient de rejoindre à la 5e place, l'O.Akhou et la JS Kabylie, alors que les "Rouge et Noir", (10e - 37 pts), auteurs d'un méritoire nul décroché hier soir face au CR Belouizdad (1-1), sont pressés de finir l'interminable marathon des matches en retard, sur une bonne note. Malgré une position modeste au classement, les "Usmistes" peuvent se targuer d'avoir réalisé un prestigieux doublé (Coupe de la Confédération africaine et Coupe d'Algérie).

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026

La liste de la Jordanie dévoilée

La Jordanie, l'un des adversaires de l'Algérie en phase de poules de la Coupe du monde 2026, a révélé ce mardi ses 26 sélectionnés pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin-19 juil). Un seul nom devrait être reconnu par le grand public, celui de Mousa Al-Tamari, l'attaquant du Stade Rennais. Il va devoir diriger ses troupes dans un groupe J plus que difficile, aux côtés des champions du monde en titre argentins, l'Algérie et l'Autriche. Le reste des joueurs évoluent majoritairement en première division de leur

pays, la "Jordanian Pro League", ainsi que dans certains championnats arabes et asiatiques.

La liste des 26 joueurs de la Jordanie
Gardiens : Yazeed ABulaila (Al-Husseine), Noureddin Bani Attiah (Al-Faisaly) et Abdallah Al-Fakhouri (Al-Wehdad)

Défenseurs : Yazan Al-Arab (Séoul FC), Abdallah Nasib (Al-Zawraa), Saed Al-Rosan (Al-Husseine), Husam Abu Dahba (Al-Faisaly), Mohammad Abualnadi (Selangor), Saleem Obaid (Al-Husseine), Mohammad Abu Hsheesh (Al-Karma), Mohammad Abu

Taha (Al-Quwa), Ehsan Haddad (Al-Husseine) et Anas Badawi (Al-Faisaly)
Milieux de terrain: Nizar Al-Rahsdan (Qatar SC), Amer Jamous (Al-Zawraa), Noor Al-Rawabdeh (Selangor), Ibrahim Saadeh (Al-Karma), Rajaei Ayed (Al-Husseine) et Mohammad Al-Dawoud (Al-Wehdad)

Attaquants : Mahmoud Al-Mardi (Al-Husseine), Odeh Fakhouri (Pyramids FC), Mousa Al-Tamari (Stade Rennais), Shararh (Raja Club Athletic), Ali Azai-zeh (Al-Shabab), Ali Olwan (Al-Sailiya) et Ibrahim Sabra (Lokomotiva Zagreb).

R.S

FOOT / QUALIF. - CAN U23 (PRÉPARATION)

Du biquotidien au programme de la sélection algérienne à Annaba

La sélection nationale des moins de 23 ans (U23) poursuit son programme de travail pour sa deuxième journée de stage de préparation à Annaba, avec un entraînement biquotidien, dans le cadre de ses préparatifs pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévues en septembre prochain, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Mardi matin, les joueurs ont été répartis en trois groupes qui se sont relayés à la salle

de gym au niveau du lieu d'hébergement. Dans l'après-midi et sur le terrain annexe du stade du 19-Mai-1956, les "Verts" ont eu une séance plus soutenue. Après une série d'exercices techniques variés, le sélectionneur national, Rafik Saïfi, a réparti son effectif en deux groupes afin de travailler différents ateliers technico-tactiques. La séance s'est achevée par une opposition destinée à mettre en place plusieurs variantes tactiques visant à affiner les automatismes collectifs.

Arrivé dans la matinée, Kail Boudache a été mis au repos avant d'intégrer le groupe.

En prévision de ce rassemblement, le sélectionneur national avait convoqué 25 joueurs évoluant aussi bien dans le championnat national qu'à l'étranger. Ce stage sera marqué par deux matchs amicaux face à la sélection mauritanienne de la même catégorie, les 5 et 9 juin au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba. Le staff technique profitera de cette double confronta-

tion pour évaluer l'état de préparation du groupe et apporter les derniers réglages avant le début des qualifications continentales. La sélection des moins de 23 ans a été constituée dans l'objectif de décrocher une qualification au tournoi olympique de football des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Pour rappel, la dernière participation de l'Algérie au tournoi olympique de football remonte aux Jeux de Rio de Janeiro-2016 au Brésil.

R.S

FOOT / EQUIPE NATIONALE U16

Les cadets algériens à pied d'œuvre à Dammam

La sélection algérienne des moins de 16 ans (U16) est arrivée mardi à Dammam, en Arabie saoudite, en vue de ses deux rencontres amicales face à son homologue saoudienne, prévues les 6 et 9 juin, dans le cadre de sa préparation aux prochaines échéances, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. A leur arrivée à leur lieu de résidence, les joueurs du sélectionneur national Karim Ziani ont bénéficié d'une séance de récupération avant de prendre part, en soirée, à un entraînement léger programmé à 19h00 heure locale, soit 17h00 heure algérienne, souligne la FAF. En prévision de ces deux joutes amicales face à l'Arabie saoudite, le sélectionneur national a convoqué 24 joueurs dont huit évoluant aux championnats étrangers.

FOOT / EQUIPE NATIONALE U20

Les juniors algériens à pied d'œuvre en Tunisie

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a rallié mardi la Tunisie dans le cadre de sa préparation pour la double confrontation amicale face à son homologue tunisienne, prévue les 5 et 8 juin à Sousse, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. A leur arrivée à l'aéroport international de Tunis-Carthage, les joueurs ont immédiatement pris la direction de Sousse, où ils ont rejoint leur lieu de résidence, souligne la même source. Avant leur départ, les protégés du sélectionneur national, Razik Nedder, avaient effectué dans la matinée une légère séance d'entraînement sur le terrain annexe du Stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger). Le sélectionneur national avait fait appel à 29 joueurs pour ce stage prévu en Tunisie, dans le cadre de la poursuite de la préparation en prévision des prochaines échéances officielles.

La sélection algérienne prépare le tournoi de l'UNAF, qui se déroulera en Egypte du 21 septembre au 6 octobre, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2027, dont la phase finale aura lieu au Ghana.

HAND / COUPE D'ALGÉRIE 2026 (MESSIEURS)

Le HBC El-Biar rejoint la JSE Skikda en finale

Le HBC El-Biar s'est qualifié pour la finale pour la finale de la Coupe d'Algérie 2026 de handball (seniors messieurs), après sa victoire face à l'OC Ouargla (33-32, après double prolongations), en demi-finale disputée mardi à la salle de Sidk Oubi (Biskra). Les El-Biarois rejoignent en finale la JSE Skikda, vainqueur un peu plus tôt dans la journée face à l'Olympique El-Oued (26-25, après prolongation), à Ain Touta (Batna). La finale se jouera le samedi 6 juin à 17h00 à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Résultat complets des demi-finale de la Coupe d'Algérie de handball 2026 (messieurs) : JSE Skikda - Olympique El-Oued 26-25 (après prolongation) IC Ouargla - HBC El-Biar 32-33 (après double prolongations).

ATHLÉTISME/ LIGUE DE DIAMANT (4E ÉTAPE)

L'Algérien Yasser Triki lance sa saison estivale à Rome

Le champion algérien du triple saut, Yasser Mohammed Triki, effectuera sa rentrée en plein air à l'occasion de la quatrième étape de la Ligue de diamant d'athlétisme 2026, prévue aujourd'hui au stade Olympique de Rome (Italie). Le spécialiste algérien du triple saut figure parmi les engagés d'un concours relevé qui réunira plusieurs des meilleurs sauteurs mondiaux, dont l'Italien Andy Diaz Hernandez, le Jamaïcain Jordan Scott, le Cubain Lazaro Martinez et le Brésilien Almir Dos Santos. Cette première sortie estivale revêt une importance particulière pour Triki, qui entame sa campagne internationale avec l'ambition de confirmer les bonnes dispositions affichées lors de la saison en salle. Le natif de Constantine avait notamment décroché la médaille de bronze aux Championnats du monde en salle 2026 disputés à Torun (Pologne). Détenteur du record d'Algérie du triple saut avec un bond de 17,43 m, réalisé lors des Jeux olympiques de Tokyo en 2021, Triki abordera le rendez-vous romain avec une meilleure performance de la saison mesurée à 16,67 m. L'étape de Rome constitue l'un des rendez-vous majeurs du circuit de la Ligue de diamant, réunissant plusieurs champions olympiques et mondiaux dans différentes disciplines.

R.S

CHILI

Coup de filet contre le Tren de Aragua

La police chilienne a arrêté mardi 19 personnes, liées au gang criminel transnational Tren de Aragua, accusées d'avoir blanchi au moins 80 millions de dollars issus de l'extorsion et d'autres délits, a annoncé le parquet. Les autorités chiliennes attribuent au Tren de Aragua la hausse de crimes violents et d'extorsions contre rançons, jusqu'alors peu fréquents dans le pays. L'opération policière a conclu une enquête ouverte en 2024, au cours de laquelle les enquêteurs ont détecté le blanchiment d'au moins "80 millions de dollars" envoyés à l'étranger, a déclaré le procureur de la région métropolitaine de Santiago, Héctor Barros. "C'est l'une des plus grandes opérations de blanchiment que nous avons eu dans notre pays", a-t-il indiqué à la presse. "Plus de 140 comptes bancaires" utilisés par le réseau pour blanchir de l'argent ont été gelés, a ajouté le procureur. Les personnes arrêtées seront poursuivies pour extorsion, contrebande, blanchiment d'argent et association de malfaiteurs.

RDC

Une journée «ville morte» à Kinshasa, un test pour l'opposition

En République démocratique du Congo, une partie de l'opposition a appelé à une journée « ville morte » à Kinshasa ce mercredi. Cette initiative est portée par la plateforme C64, qui rassemble plusieurs partis politiques opposés à tout projet de révision de la Constitution. Selon eux, une telle réforme pourrait ouvrir la voie au maintien du président Félix Tshisekedi au pouvoir au-delà de son second mandat. Pour cette première action d'envergure, les organisateurs ont choisi une stratégie simple : inviter les habitants à rester chez eux. Aucun rassemblement ni manifestation n'est prévu. L'objectif est avant tout d'évaluer la capacité de mobilisation des forces d'opposition. Les responsables de la plateforme se montrent confiants et affirment que la population partage leurs préoccupations concernant l'avenir des institutions du pays. Du côté de la majorité présidentielle, les dirigeants minimisent l'impact attendu de cette initiative. Un responsable de l'UDPS a indiqué qu'aucune contre-manifestation n'était envisagée, tout en assurant que chacun devait pouvoir poursuivre ses activités normalement.

À NIAMEY ET À OUAGADOUGOU

Le nouveau président béninois renoue le dialogue avec ses voisins

Le rapprochement entre le Bénin et les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) a connu une avancée significative le 2 juin, à l'occasion des visites officielles du président béninois Romuald Wadagni au Niger puis au Burkina Faso. À peine investi, le chef de l'État poursuit ainsi son offensive diplomatique en Afrique de l'Ouest afin de rétablir des relations mises à mal par plusieurs années de tensions. À Niamey, Romuald Wadagni a été reçu par le général Abdourahamane Tiani dans une atmosphère décrite comme fraternelle et cordiale. Les deux dirigeants ont affirmé leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale, notamment par la réouverture de la frontière nigéro-bénoïse, fermée depuis le coup d'État de 2023. Un comité d'experts a été mis en place pour identifier et lever les obstacles à cette normalisation dans un délai de quinze jours. Les discussions ont également porté sur la sécurité régionale. Face à la menace persistante des groupes djihadistes, les deux pays ont convenu d'intensifier leur collaboration dans la lutte contre le terrorisme et le banditisme. Dans la capitale burkinabè, le président béninois s'est entretenu avec le capitaine Ibrahim Traoré. Les échanges ont visé à relancer les relations historiques entre les deux États autour d'un partenariat fondé sur la confiance et la concertation. Outre les enjeux sécuritaires, les deux dirigeants ont souligné l'importance du port de Cotonou pour l'économie burkinabè et se sont engagés à renforcer leur coopération économique, logistique et commerciale.

ONU

Election du président de la 81^e session de l'Assemblée générale



Le ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, Khaliur Rahman, a été élu mardi président de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). Avec 190 Etats membres présents et votants, M. Rahman a obtenu 99 voix, contre 91 pour Andreas S. Kakou-

ris, envoyé spécial du ministre des Affaires étrangères de Chypre pour le multilatéralisme. M. Rahman, qui a prêté serment comme ministre des Affaires étrangères du Bangladesh en février 2026, prendra ses nouvelles fonctions pour un mandat d'un an lors de la 81^e session de l'AGNU en

septembre prochain. L'Assemblée générale est la principale instance d'élaboration des politiques des Nations Unies. Rassemblant tous les Etats membres, elle offre un espace de discussion multilatéral unique pour débattre de l'ensemble des thèmes couverts par la Charte des Nations Unies.

L'AGNU se réunit chaque année en sessions ordinaires de septembre à décembre, à New York, et à d'autres périodes, selon les besoins. Elle examine des questions spécifiques dans le cadre de points principaux ou secondaires de l'ordre du jour, qui conduisent à l'adoption de résolutions.

ÉTATS-UNIS

Bill Pulte succède à Tulsi Gabbard à la tête du renseignement

Le président américain Donald Trump a désigné, le 2 juin 2026, Bill Pulte pour assurer la direction par intérim du renseignement national, en remplacement de Tulsi Gabbard, dont la démission prendra effet le 30 juin. Actuel responsable de l'Agence fédérale de financement du logement, il occupera cette fonction en attendant la nomination officielle d'un successeur. Cette décision suscite toutefois des interrogations, car Bill Pulte ne possède aucune expérience dans les domaines du renseignement, de la défense ou de la sécurité nationale. Proche allié de Donald Trump et important soutien financier lors de sa campagne de réélection, il bénéficie avant tout de la confiance du président. Sur son réseau Truth Social, Donald Trump a mis en avant ses compétences en gestion de dossiers sensibles, notamment dans les secteurs financier et immobilier. Âgé de 38 ans, Bill Pulte dirige également les conseils d'administration de Fannie Mae et Freddie Mac, deux organismes hypothécaires placés sous contrôle gouvernemental. À la tête de l'Agence de financement du



logement, il s'est illustré par son implication dans plusieurs procédures visant des personnalités critiques envers Donald Trump, dont la procureure générale de New York, Letitia James, et le sénateur Adam Schiff. Il est aussi associé à une enquête visant Lisa Cook, gouverneure de la Réserve fédérale, accusée de fraude immobilière, des accusations qu'elle conteste fermement.

TURQUIE

Crise ouverte au sommet du Parti républicain du peuple

Le Parti républicain du peuple (CHP), principale force d'opposition en Turquie, traverse une profonde crise interne marquée par une lutte de pouvoir entre deux directions rivales. D'un côté, Kemal Kilicdaroglu, réélu à la tête du parti par une décision de justice le 21 mai, a repris le contrôle du siège du CHP. De l'autre, Özgür Özel, dirigeant évincé mais soutenu par la majorité des élus et des militants, refuse de reconnaître cette décision et continue de se présenter comme le véritable leader du parti. La rupture entre les deux camps semble désormais totale. Alors que Kemal Kilicdaroglu s'appuie sur la décision judiciaire pour asseoir son autorité, Özgür Özel dénonce une intervention du pouvoir destinée à affaiblir l'opposition turque. Fort du soutien de la plupart des députés du CHP, il conserve la présidence du groupe parlementaire et poursuit ses activités politiques. Lors de son intervention hebdomadaire au Parlement, Özgür Özel a affirmé que deux CHP coexistent désormais : l'un installé au siège grâce à une décision qu'il juge illégitime, l'autre engagé dans la défense du parti et de ses valeurs. Il accuse son rival de se rapprocher du pouvoir au détriment des intérêts de l'opposition. Par ailleurs, Özgür Özel affirme avoir recueilli plus de 800 signatures de délégués pour demander un nouveau scrutin interne, une initiative dont l'issue reste toutefois incertaine.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Le Hamas suspend sa présence aux pourparlers du Caire

Un responsable du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a déclaré que son mouvement avait décidé de reporter sa participation à la série de négociations qui devait débiter mercredi en Égypte, en présence des factions palestiniennes partenaires et avec la participation des médiateurs égyptiens, qataris et turcs.

Hamas a demandé que les conditions nécessaires soient réunies avant l'ouverture des pourparlers portant sur le développement de l'accord de trêve, notamment l'arrêt des attaques israéliennes contre Gaza et des opérations d'assassinat ciblé pendant la période de négociation. La délégation de négociation du mouvement, dirigée par le Dr Khalil al-Hayya, chef du Hamas dans la bande de Gaza, n'est pas arrivée au Caire comme prévu mardi soir. Les négociations devaient initialement commencer hier dans la ville égyptienne d'El-Alamein. Cette décision a été prise à la dernière minute par la direction du Hamas, après plusieurs réunions, notamment avec le chef des services de renseignement turcs, Ibrahim Kalin, au cours desquelles la question de la trêve a également été examinée.

Le responsable a déclaré au journal Al-Quds Al-Arabi que le mouvement avait demandé un report de quelques jours afin de « créer les conditions nécessaires à des progrès ». Il a indiqué que des contacts étaient en cours entre le Hamas, les factions de la résistance et les autres mouvements participants pour favoriser la réconciliation palestinienne.

Selon lui, le Hamas a également demandé aux médiateurs d'exercer une pression réelle sur Israël afin qu'il cesse l'escalade militaire et les assassinats ciblés pendant les négociations. Concernant la nouvelle date des pourparlers, il a expliqué que le mouvement souhaitait attendre que « les circonstances deviennent favorables ». Si une forte pression est exercée et que les revendications du Hamas, conformes aux dispositions de l'accord de cessez-le-feu prévoyant l'arrêt des attaques mutuelles et de toute escalade, sont satisfaites, les discussions pourraient reprendre dans quelques jours.

Le responsable, qui a requis l'anonymat, a souligné que cette décision avait été prise en raison de l'intensification des opérations israéliennes dans la bande de Gaza, accusant l'armée israélienne de commettre des massacres, de mener des assassinats ciblés, de poursuivre les membres de la police et de bombarder les zones où se réfugient les déplacés.

Il a déclaré que « la politique consistant à négocier sous le feu ne mènera à aucun résultat », ajoutant que les attaques israéliennes ne modifieraient pas la position de la résistance palestinienne, qui continuerait à défendre les revendications inscrites dans l'accord de la première phase de la trêve.

Le journal rappelle que le Hamas avait déjà reporté sa participation à une précédente session de négociations prévue le 18 du mois précédent, après l'assassinat par Israël du chef d'état-major de sa branche armée, Izz al-Din



al-Haddad, le 15 du même mois. Quelques jours plus tard, son successeur, Mohammed Awda, avait également été tué. Israël avait en outre poursuivi ses opérations contre les forces de police et mené d'autres assassinats. Les nouvelles négociations devaient réunir le Hamas, le Jihad islamique palestinien, le Front populaire de libération de la Palestine, les Comités de résistance populaire, le Mouvement de l'initiative palestinienne ainsi que le courant de Mohammed Dahlan, à l'invitation de l'Égypte et en présence des médiateurs égyptiens, qataris et turcs. Des discussions étaient également en cours pour organiser une rencontre entre les factions palestiniennes et Nikolai Mladenov, représentant du « Conseil de la paix ».

Le responsable a indiqué que le Hamas avait récemment demandé aux médiateurs d'agir auprès de l'administration américaine afin qu'elle fasse pression sur Israël pour qu'il respecte les dispositions de la première phase de l'accord de trêve. Le mouvement a notamment remis un rapport détaillant les violations constatées, le nombre de victimes ainsi que les restrictions imposées aux points de passage, qui aggravent la crise humanitaire.

Selon lui, Israël a néanmoins poursuivi et même intensifié ses opérations militaires et ses assassinats ciblés, au lieu d'appliquer les engagements prévus dans la première phase de l'accord. Israël et le « Conseil de la paix » auraient également conditionné le passage à la deuxième phase à un désarmement de la résistance palestinienne.

Le Hamas affirme avoir réitéré aux médiateurs son engagement à respecter toutes les clauses de la première phase du cessez-le-feu et se dit prêt à transférer entièrement l'admini-

stration de la bande de Gaza à la Commission nationale chargée de sa gestion. Le mouvement accuse toutefois Israël d'empêcher cette commission d'entrer dans l'enclave. Par ailleurs, Abou Obeida, porte-parole des Brigades Izz al-Din al-Qassam, la branche armée du Hamas, a appelé les médiateurs à contraindre Israël à appliquer l'accord de cessez-le-feu. Dans une allocution vidéo diffusée mardi, il a dénoncé les assassinats et les violences quotidiennes contre la population de Gaza, estimant que ces actes constituaient une violation flagrante de l'accord.

Il a également exhorté les médiateurs, en dehors des États-Unis, à ne pas mettre sur le même plan « la victime et le bourreau » et à soutenir les habitants de Gaza afin de contraindre Israël à respecter ses engagements.

Enfin, l'article rappelle que les cycles de négociations menés depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre de l'année précédente, n'ont pas permis d'obtenir l'application complète de l'accord. Israël a maintenu ses opérations militaires ainsi que le blocus de Gaza, limitant l'entrée de l'aide alimentaire et médicale, ce qui a considérablement aggravé la situation humanitaire dans le territoire. Le texte évoque également un plan présenté par Nikolai Mladenov visant à transférer le pouvoir du Hamas à une commission nationale et à désarmer le mouvement, condition qu'il considère comme non négociable. Les factions de la résistance palestinienne ont rejeté cette proposition, estimant qu'Israël devait d'abord respecter les obligations prévues dans la première phase de la trêve avant toute discussion sur la phase suivante.

R.I

RÉUNION DU CPS DE L'UNION AFRICAINE "Réfugiés, déplacés internes et aide humanitaire en Afrique" au menu

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu, mardi, une réunion sous la présidence du Nigeria, consacrée à l'examen des derniers développements de la situation humanitaire sur le continent et à l'étude du dossier des "réfugiés, déplacés internes et aide humanitaire en Afrique", en tant que pilier fondamental du système de paix et de sécurité.

Le Conseil a souligné l'importance de renforcer la coordination et l'action collective afin de faire face aux flux croissants de personnes déplacées, induits par les conflits armés, le terrorisme, les crises économiques et les changements climatiques, insistant également sur la nécessité de garantir une protection globale aux civils ainsi qu'aux travailleurs humanitaires, et de faciliter un accès sûr, rapide et sans entrave de l'aide de secours vers les zones sinistrées en Afrique.

Par ailleurs, le CPS s'est félicité des efforts continus visant à rendre opérationnelle "l'Agence humanitaire africaine (AHA)", mettant en avant le rôle historique et l'élan de solidarité dont font preuve les pays d'accueil des réfugiés, en dépit des défis croissants sur les plans du développement et de la sécurité, tout en appelant à un respect rigoureux des instruments juridiques fondamentaux et des conventions pertinentes de l'UA.

Pour sa part, l'Algérie a réaffirmé, par la voix de son ambassadeur et représentant permanent auprès de l'UA, M. Mohamed Khalel, son plein soutien à l'élaboration de solutions durables face à l'exacerbation des crises humanitaires sur le continent, exprimant sa vive préoccupation quant aux chiffres alarmants contenus dans le rapport de la Commission de l'UA sur la situation humanitaire en Afrique pour l'année 2025, lequel fait état de près de 45 millions de personnes déplacées de force sur le continent (dont 10 à 12 millions de réfugiés et demandeurs d'asile, et 32 à 35 millions de déplacés internes).

L'Algérie a également réitéré son appel ferme à la nécessité de dissocier totalement l'action humanitaire des considérations politiques et des marchandages, notamment à la lumière du déficit aigu du financement international, lequel ne couvre que 45 % des besoins humanitaires du continent.

L'Algérie a, par ailleurs, mis en avant ses efforts humanitaires constants ainsi que son engagement de solidarité, remontant à plus d'un demi-siècle, en faveur de l'accueil des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf, soulignant les mesures qu'elle a prises sur le terrain pour les soutenir dans les domaines de la santé, l'éducation et des différents services publics. Dans ce contexte, l'Algérie a affirmé que la seule solution durable réside dans le traitement des causes profondes des crises et dans la garantie du droit inaliénable des réfugiés au retour volontaire dans leurs pays d'origine, dans la sécurité et la dignité.

Au terme des travaux, le Conseil a appelé à "la mise en place de solutions durables pour soutenir l'action humanitaire en Afrique", tout en renforçant le principe du partage équitable des charges et des responsabilités. Il a également insisté sur le traitement des causes profondes des déplacements et des situations des réfugiés à travers des mécanismes de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix, tout en poursuivant la présentation de rapports périodiques permettant de suivre l'évolution de la situation humanitaire et les tendances des déplacements.

Les Etats membres ont, en outre, proposé un ensemble de recommandations et d'approches stratégiques en la matière, qui devraient figurer dans le communiqué officiel à publier par le Conseil sur cette question vitale, afin d'orienter les futures politiques humanitaires continentales.

R.I

TUNISIE

Rached Ghannouchi condamné à la perpétuité

Déjà condamné à des peines cumulées de 40 ans de prison depuis 2023, Rached Ghannouchi, chef historique du mouvement islamiste Ennahdha, a été de nouveau lourdement sanctionné par la justice tunisienne. Âgé de 84 ans, il a été condamné le 2 juin à la réclusion à perpétuité, assortie de 32 années supplémentaires d'emprisonnement,

dans le cadre de l'affaire dite de « l'appareil secret ». Le pôle judiciaire antiterroriste de Tunis a également prononcé de lourdes peines contre plusieurs anciens dirigeants du parti, accusés d'avoir mis en place une structure clandestine destinée à soutenir des activités terroristes. Cette affaire trouve son origine dans une plainte déposée en 2022 par le ministère

public et les familles de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, deux figures politiques assassinées en 2013, qui soupçonnent Ennahdha d'être impliquée dans ces crimes. Au total, 35 personnes ont été jugées. Parmi elles, l'ancien chef du gouvernement Ali Larayedh a été condamné à 42 ans de prison. D'autres responsables du mouvement ont

écopé de la perpétuité accompagnée de peines allant de 32 à 96 ans.

Ennahdha rejette toutes les accusations et dénonce un procès inéquitable. Depuis les mesures exceptionnelles prises par le président Kais Saïed en 2021, le mouvement fait face à une série d'enquêtes, d'arrestations et de condamnations judiciaires.

R.I

TÉLÉ

TF1
21h10

France / Côte d'Ivoire



Football. Match amical international. Match de préparation.

arte Happy Valley

21h00



À Halifax, dans le Yorkshire, le sergent de police Catherine Cawood, divorcée, vit avec sa soeur et son petit-fils, qu'elle élève. Catherine s'est secrètement promis de venger sa fille, qui s'est suicidée huit ans plus tôt après un viol dont elle ne s'était jamais remise.

NEVO 19

Anges et démons

21h05



En plein conclave pour élire le successeur du défunt pape, le Vatican se retrouve au bord d'un séisme. Les Illuminati, confrérie secrète officiellement disparue depuis quatre siècles, ont enlevé les quatre cardinaux favoris pour l'élection.

T8

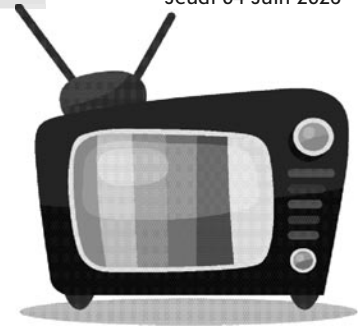
La chute

20h55



Le mois d'avril 1945 est marqué par un sentiment de désespoir croissant pour le dictateur, qui assiste impuissant à l'effondrement de son empire.

VISION



france.3 Le mort de la plage

21h00



Eloïse Gentil, capitaine déterminée de la section de recherches de Caen, se retrouve plongée dans une enquête qui va bouleverser sa relation déjà compliquée avec son père, Robert, historien réputé et spécialiste de la Seconde Guerre mondiale.

CANAL+ Silo

21h09



Juliette pénètre dans un autre silo dont l'extérieur est jonché des squelettes de ses anciens habitants, morts après une rébellion en tentant de s'enfuir. À l'intérieur, tout semble à l'arrêt : le silo est désert, en panne, et ses niveaux inférieurs sont submergés.

RMC LIFE

Fringe

21h10



Olivia Dunham, une agente de la FBI déterminée, se retrouve à naviguer entre des réalités alternatives et des mystères scientifiques. Alors que Faux-livia tente désespérément d'intervenir pour sauver son monde, les tensions s'intensifient.

Brooke Shields raconte son enfance traumatisante à Hollywood



Après son divorce avec le joueur de tennis Andre Agassi, Brooke Shields a retrouvé l'amour auprès du réalisateur Christopher Thomas Henchy, avec qui elle est devenue mère pour la première fois en 2003, avec la naissance d'une fillette prénommée Rowan Frances. Cette naissance, survenue après un long parcours médical, a malheureusement profondément bousculé la vedette du film Le Lagon bleu. Épuisée, cette dernière ne se reconnaît plus et ne parvient pas à ressentir ce bonheur qui, pour elle, devait être une évidence.

"Je me disais que j'étais une horrible personne. Je me demandais : Qu'est-ce qui ne va pas chez moi ? Pourquoi je n'arrive pas à aimer ce bébé, à avoir les yeux qui brillent, à être vraiment ravie et heureuse, parce qu'on est tous heureux et que c'est moi qui voulais ce bébé ? De plus, j'avais subi sept FIV pour avoir un bébé...", s'est-elle remémorée dans le podcast The Bossticks. Lors de cet échange, Brooke Shields a également confié avoir eu des pensées intrusives dans les premiers mois de la vie de son enfant, accentuant encore un peu plus son mal-être. Désespérée, la comédienne désormais âgée de 61 ans veut comprendre ce qui se passe à l'intérieur d'elle en entreprenant de nombreuses recherches et en demandant de l'aide à un thérapeute. Elle comprend alors quelle fait face à une dépression post-partum, comme de nombreuses femmes. "J'ai été suivie pour me libérer de ce sentiment d'échec, parce que je pensais que j'avais raté quelque chose. J'avais échoué à être mère alors que c'est la chose la plus naturelle qui soit, que les femmes le font depuis des centaines et des centaines d'années, et moi, j'ai échoué. Or, je n'échoue jamais. Je n'ai que des 20/20, et pourtant, voilà où j'en étais..." Une fois sortie de son marasme, Brooke Shields décide de partager son expérience pour aider de nombreuses mères à se retrouver dans son histoire. Elle écrit alors en 2005 Quand il n'y a plus de larmes, un livre ayant reçu un chaleureux accueil malgré les doutes de son autrice. « J'avais un peu peur d'écrire ce livre parce que je me disais : 'Oh, qui a envie d'entendre encore une célébrité se plaindre en pleurant : 'J'ai le baby blues', tu vois ?'. J'avais tellement honte de ça. Mon agent m'a pourtant rassurée en m'assurant que personne n'avait encore parlé de ça » Brooke Shields a conclu sa prise de parole sur le sujet en analysant un décalage encore présent aujourd'hui, évoquant une époque où les mères doivent être performantes dès la naissance de leur enfant et se retrouvent malheureusement souvent seules : "Autrefois, on avait des nourrices, et tout le monde mettait la main à la pâte. On prenait le bébé, on laissait la maman se reposer, on la nourrissait, on s'occupait d'elle, tu vois, et maintenant, on est censées tout faire tout en menant une carrière, etc."

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIA
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

L'anatomie du tri : quand la colonisation hiérarchise la douleur

UN SOIR, AU DÉTOUR D'UNE CONVERSATION BANALE, UN AMI DE RAMALLAH ME CONFIAIT DANS UN ÉCLAT DE RIRE AMER CE DIAGNOSTIC FROID SUR L'ARBITRAIRE QUI RÉGIT SON QUOTIDIEN. INTERDIT DE SORTIE DU TERRITOIRE DEPUIS CINQ ANS PAR L'ADMINISTRATION COLONIALE ISRAËLIENNE, IL RÉSUMAIT SA VIE D'UN TRAIT D'ESPRIT: « TU SAIS, ILS DOIVENT AVOIR UN TABLEAU EXCEL GÉANT QUELQUE PART. UNE IMMENSE GRILLE INVISIBLE OÙ NOS EXISTENCES SONT TRIÉES PAR CASES : PLUS DE CINQUANTE ANS. ANCIEN PRISONNIER DE LA PREMIÈRE INTIFADA. MARIÉ À UNE PALESTINIENNE DE NAPLOUSE. CATÉGORIE : RISQUE. STATUT : INTERDIT DE VOYAGE. »

Par Muzna Shihabi*

En Palestine, cet humour noir est souvent la manière la plus lucide de radiographier sa propre disparition. Derrière l'absurdité de la boutade se cache le squelette d'un système entier. C'est le cœur de l'Anatomie du Tri: quand la colonisation hiérarchise la douleur pour mieux masquer son œuvre.

SÉPARER, CLASSER, BROYER

On s'imagine souvent que l'oppression coloniale est une masse brute, uniforme, une fureur aveugle frappant tout un peuple de la même façon. C'est une erreur commode qui arrange le monde, soulage certaines consciences et, surtout, facilite le travail de l'occupant. Cette illusion permet à la puissance coloniale de braquer les projecteurs uniquement sur les détonations spectaculaires, de saturer l'espace médiatique de chiffres décontextualisés, de bilans comptables et de tout le flot de fausses informations qui l'accompagne, reléguant le reste à un simple bruit de fond. La réalité est ailleurs, bien plus pernicieuse : cette machine à broyage humain tue tous les Palestiniens de manières différentes, les séparant méticuleusement dans leur souffrance pour mieux dissimuler l'unité de leur destruction.

Et pour cause. La puissance du système colonial israélien ne se mesure pas seulement à sa capacité à raser des immeubles ou à détruire des villes. Sa cruauté calculée réside ailleurs, dans son génie chirurgical à fabriquer des catégories humaines étanches où même la souffrance est distribuée différemment pour empêcher toute douleur commune. Cette hiérarchie fonctionne comme un mécanisme de contrôle aussi brillant que machiavélique. En ségrant les Palestiniens dans des compartiments géographiques et juridiques étanches, l'État colon s'assure que la violence infligée à un groupe soit radicalement différente de celle infligée à un autre. C'est la stratégie classique du « diviser pour régner », qui transforme un trauma national et collectif en une multitude de crises locales, isolées, paralysant ainsi toute prise de conscience globale et unifiée de la libération.

Gaza. Cisjordanie. Jérusalem-Est. Palestiniens de 1948. Réfugiés. Citoyens. Résidents. Titulaires de permis. Sans statut. Absents. Présents absents. Prisonniers. Déportés. Expulsés. Assassinés. Comme si un peuple entier avait été découpé puis rangé dans des tiroirs administratifs. L'occupation a créé sa propre cartographie de la souffrance palestinienne.

Au sommet de cette souffrance se trouve Gaza. Là, la violence est directe. Massive. Industrielle. Mon cousin Jamal vivait là-bas. Les morts arrivent à une vitesse qui efface les visages. Quelques centaines. Puis quelques milliers. Puis des dizaines de milliers. Les noms deviennent des listes ; les listes deviennent des chiffres ; les chiffres deviennent un bandeau d'information au bas d'un écran. Mais Jamal n'était pas un chiffre. Il riait trop fort. Ses enfants couraient partout. Sa femme parlait fort et avec les mains. Avant de devenir des martyrs, ils avaient une place à table, des habitudes, des disputes, une manière d'occuper l'espace. Le génocide ne tue pas seulement les

corps. Il efface les détails de nos martyrs.

ICI MÊMES LES MORTS DOIVENT NÉGOCIER LEUR PASSAGE

En Cisjordanie, la violence ne tombe pas toujours du ciel. Elle s'infiltrer et prend son temps. Elle avance à travers les colonies accrochées aux collines, les barrages, les routes interdites et les détours imposés. Mais elle finit surtout par entrer dans nos corps. Elle s'installe dans les épaules tendues, dans cette manière particulière de vivre où chaque déplacement porte déjà en lui une inquiétude. Elle s'installe dans les nuits. Ces nuits où les collines s'éclaircissent soudain de phares. Ces nuits où des groupes de colons attaquent les villages. On entend d'abord les cris, puis les pierres contre les fenêtres, puis les voitures incendiées, les champs brûlés, les oliviers arrachés. Des familles entières attendent derrière leurs portes verrouillées, les lumières éteintes, en espérant que cette fois leur maison ne sera pas choisie. Le mot pogrom semblait appartenir à d'autres livres, à d'autres mémoires. Mais il est revenu habiter les villages de Cisjordanie. Cette partie de la Palestine qui vit la violence coloniale à sa manière. Quelques heures perdues aujourd'hui à un checkpoint, une route fermée demain, une attaque de colons la semaine suivante, une terre déclarée zone militaire quelques mois plus tard. Puis, sans qu'on sache exactement quand, une vie entière commence à rétrécir, voire disparaître. Shireen Abu Akleh connaissait cette Cisjordanie-là. Pas celle des cartes ni celle des « négociations ». L'autre. Celle des mères qui gardent leur téléphone à portée de main pendant la nuit. Celle des mères qui se lèvent avant l'aube pour visiter un fils en prison, traversent plusieurs barrages, attendent pendant des heures dans des files silencieuses avant d'apprendre parfois, au dernier moment, qu'elles ne passeront pas aujourd'hui. Le soldat a décidé ainsi. Celle des enfants qui apprennent à reconnaître le bruit des raids avant celui de la cloche de l'école. Celle des camps qui vieillissent sans jamais cesser d'être des camps. Shireen savait que l'occupation ne vivait pas seulement dans les fusils. Elle vivait dans les détails, dans l'usure lente des jours, dans cette accumulation de petites blessures qui finissent par devenir une seconde peau. Puis un mercredi matin de mai à Jérémie, ce 11 mai 2022, ce mercredi noir, une balle israélienne a interrompu sa phrase. Et une autre image est restée. Son cercueil vacillant sous les coups des policiers de l'État colon. Des Palestiniens portant Shireen, des Israéliens frappant ceux qui la portaient. Une image qui expliquait peut-être tout : ici, même le deuil rencontre un barrage. Même les morts doivent négocier leur passage.

ÉTRANGER DANS SA PROPRE RUE

Et Jérusalem. Ma tante vit là-bas. Quand elle parle, elle ne raconte jamais les guerres. Elle raconte les abris exclusivement pour les habitants, les colons juifs, elle raconte les lettres de l'État qui la considère comme résidente, les permis, les délais, les bureaux. Une fatigue étrange habite sa voix ; une fatigue d'encre et de papier. La fatigue de ceux qui savent qu'une existence entière peut être suspendue à une signature posée quelque part par un

homme qui probablement habite une maison palestinienne à Jérusalem Ouest. Ici, l'État n'a pas toujours besoin d'un missile. Il lui suffit parfois d'une gomme. On peut y perdre sa ville sans quitter sa maison. On peut devenir étranger dans sa propre rue. On peut vivre des décennies avec la sensation qu'une bureaucratie entière surveille votre respiration, attendant une erreur, une absence, un point qui manque sur un document pour vous expliquer que la terre de vos ancêtres ne vous reconnaît plus. J'ai aussi une amie à Jaffa. Elle m'envoie parfois des photographies de la mer. On y voit des cafés, des rues tranquilles, des couchers de soleil magnifiques. Puis sa voix change. Elle devient plus basse. Elle parle des noms qui disparaissent. Des quartiers qui changent de visage. Elle parle surtout de cette sensation étrange d'habiter un endroit qui vous tolère (avec conditions) davantage qu'il ne vous reconnaît. Être là, Palestinienne « citoyenne israélienne » sans être tout à fait là. Recevoir un passeport mais pas une patrie. Être citoyenne sans jamais appartenir entièrement au récit national qui organise votre vie. Comme si la ville répétait doucement chaque matin : tu peux rester, mais n'oublie jamais que tu n'étais pas prévu dans le paysage.

MORCELLEMENT FAMILIAL

Et puis il y a mes cousins. Les cousins réfugiés. J'ai grandi avec leur existence avant de grandir avec eux. Ils apparaissaient dans les conversations familiales comme apparaissent les villes perdues, à travers des noms, des nouvelles rapportées, des appels qui traversaient des pays et des fuseaux horaires. Égypte. Liban. Golfe. Europe. États-Unis. Canada. Une famille entière dispersée comme si quelqu'un avait pris la Palestine entre ses mains et l'avait secouée au-dessus du monde. Je connais leurs histoires mieux que leurs visages. Je connais les récits de leurs parents, les noms de leurs rues d'autrefois, leur ville de naissance en exil. Mais eux et moi, nous avons grandi séparés par les frontières, les guerres, les visas et les années. Nous partageons les mêmes grands-parents mais pas les mêmes souvenirs. Les mêmes morts mais pas les mêmes anniversaires. Avec certains, nous nous retrouvons adultes avec cette étrange sensation de nous reconnaître avant de nous connaître. Quand nous nous voyons, il y a souvent quelques secondes de flottement. Une hésitation presque invisible. Nous cherchons dans les traits du visage quelque chose de familier : une manière de sourire, les yeux d'un père, une expression de Téta (notre grand-mère). Puis la famille fait le reste. Elle recoupe ce que l'exil a passé des décennies à déchirer. Je crois qu'il existe une violence particulière dans cette dispersion. Pas seulement celle d'être loin d'une terre. Une autre. Plus silencieuse. Celle de devenir étranger à sa propre famille. De grandir avec des cousins qu'on aime déjà avant de les connaître réellement. De découvrir qu'on a hérité d'une mémoire commune mais pas d'une enfance commune. L'exil fait cela parfois. Il ne sépare pas seulement les gens des lieux. Il sépare les gens des gens. Puis il laisse derrière lui des familles qui passent leur vie à essayer de rassembler les morceaux d'un destin morcelé.

LA FRAGMENTATION : UN MÉCANISME COLONIAL

Longtemps, j'ai cru que cette fragmentation était une conséquence de notre histoire. Une blessure parmi d'autres. Puis j'ai fini par comprendre qu'elle faisait partie du mécanisme même de la machine coloniale. Car la grande réussite du système israélien n'est peut-être pas seulement de prendre la terre. Elle consiste à distribuer les distances. À séparer les villes, les corps, les mémoires et jusqu'aux formes de souffrance. À faire de chaque Palestinien une expérience isolée.

C'est là que le piège se referme. Il se referme quand Gaza regarde la Cisjordanie comme une autre planète. Quand Jérusalem regarde les camps de loin. Quand les cousins deviennent des voix au téléphone avant de devenir des présences. Quand chacun apprend, lentement, à porter sa douleur dans une pièce différente de la même maison détruite. La violence coloniale consiste à fragmenter les douleurs elles-mêmes. À pousser chaque Palestinien à regarder son compatriote en se disant: au moins moi ce n'est pas aussi terrible. Au moins les papiers plutôt que les bombes. Au moins l'exil plutôt que le génocide. Au moins les checkpoints plutôt que les pogroms. Au moins les humiliations plutôt que le phosphore. Au moins une jambe amputée, pas deux...

Alors la catastrophe se brise. Les blessures se mettent à rivaliser entre elles. Chacun apprend à réduire sa propre disparition parce qu'il existe toujours quelqu'un de sa famille ou de son entourage qui disparaît plus violemment.

Et c'est ici, dans ce silence forcé, que s'accomplit le dernier travail de la machine coloniale: persuader les vivants qu'ils souffrent séparément. C'est la perversion absolue de l'idéologie, cette folie froide d'un pouvoir qui veut posséder jusqu'à la structure psychologique de ceux qu'il efface. En morcelant l'espace et les statuts, l'occupation s'infiltrer dans le système nerveux de tout un peuple. Le trauma n'est plus un événement du passé, une cicatrice héritée de la Nakba; il devient l'environnement même dans lequel on respire, une agression environnementale chronique et invisible. Le corps palestinien absorbe le choc de cette bureaucratie de l'occupation, traduisant en tensions, en épaulements administratifs et en maladies ce que l'esprit refuse de normaliser. On exige du colonisé une adaptation permanente à l'injustice, une déconnexion forcée de ses propres perceptions pour survivre à la folie du maître. On veut nous faire croire que sous les montages de formulaires, de verdicts et de murs, nos vies se sont dissoutes dans les cases d'un ordinateur. Mais le trauma collectif est aussi le lieu de notre reconexion. Derrière chaque critère Excel, derrière chaque palier de ce tri macabre, il n'y a pas des catégories déconnectées ; il y a une seule et même histoire. Celle d'une terre qui continue, depuis trop longtemps, à crier sous le poids d'un unique apartheid, et des êtres qui refusent de laisser leur intégrité brisée par les frontières de l'occupant, découvrant que guérir de cette aliénation commence par le refus de souffrir en silence, et séparément.

* Ex-conseillère de l'OLP, responsable de développement au Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris

Mascara : Lancement de la 14^e édition du Festival local "La lecture en fête"

Les activités de la 14^e édition du Festival culturel local "La lecture en fête" ont débuté, mardi à la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia-Bouaziz" de Mascara. Le premier jour de cet événement, organisé à l'initiative de la bibliothèque, a été marqué par la tenue d'expositions de livres dédiés à la littérature de la jeunesse, ainsi que d'autres ouvrages écrits par des auteurs de la wilaya. Ces expositions mettent également en valeur les travaux d'enfants adhérents de la bibliothèque qui se sont distingués dans les domaines de la nouvelle, de la poésie, de la calligraphie arabe et des travaux manuels artistiques. Cette première journée a aussi vu le lancement d'ateliers de lecture, de résumés, d'écriture, de calligraphie arabe, de dessin et de coloriage, impliquant plus de 100 enfants membres de la bibliothèque principale de lecture publique. Le programme de cet événement d'une semaine comprend la présentation de pièces de théâtre pour enfants, selon les organisateurs. Des spectacles de divertissement et de clowns ont également été programmés dans le cadre de ce rendez-vous culturel, en plus de l'organisation de colloques et de conférences qui mettront en lumière des thèmes liés à la lecture, à la littérature pour enfants et aux activités des bibliothèques publiques. Ces diverses activités intellectuelles, artistiques et culturelles seront organisées à la bibliothèque principale de lecture publique et ses annexes situées dans les communes de Matmore, Mascara, Zahana et Mohammadia, ainsi que dans des bibliothèques municipales et sur la place du "Vivre ensemble en paix" au centre-ville du chef-lieu de la wilaya.

R.C

Box-office US : Un démarrage historique pour "Backrooms"

Backrooms a pris le contrôle du box-office américain ce week-end. Le thriller psychologique produit par A24 a signé un démarrage tout simplement historique avec 81 millions de dollars récoltés dans 3 442 salles nord-américaines lors de son premier week-end d'exploitation. Réalisé par le jeune vidéaste de 20 ans Kane Parsons, révélé sur YouTube grâce à sa série virale du même nom, Backrooms fait finalement beaucoup mieux et affiche déjà 118 millions de dollars de recettes mondiales après seulement quelques jours d'exploitation. L'histoire suit un patient qui révèle à son thérapeute avoir découvert une dimension cachée au-delà de la réalité. Lorsqu'il disparaît mystérieusement, sa thérapeute se lance à sa recherche dans cet univers inconnu. Le film est porté par Chiwetel Ejiofor et Renate Reinsve, qui vient de remporter la Palme d'Or à Cannes pour Fjord de Christan Mungiu. Avec ce lancement à 81 millions de dollars, Backrooms offre à A24 le plus gros démarrage de son histoire, explosant le précédent record détenu par Civil War d'Alex Garland, qui avait ouvert à 25,5 millions de dollars en 2024. Le film signe également le meilleur démarrage de tous les temps pour un film d'horreur original, ainsi que le plus gros lancement jamais enregistré pour un premier long métrage hors franchise. Enfin, Kane Parsons devient au passage le plus jeune réalisateur de l'histoire à placer un film à la première place du box-office américain. Le précédent record appartenait à Josh Trank, qui avait 27 ans lorsque Chronicle avait pris la tête du classement en 2012 avec 22 millions de dollars lors de son premier week-end. Obsession poursuit son parcours exceptionnel et monte à la deuxième place du classement outre-Atlantique. Le film réalisé par Curry Barker, 26 ans, a encore progressé lors de son troisième week-end avec 26,4 millions de dollars. Selon Focus Features, il s'agit du premier film depuis 1982 à voir ses recettes augmenter à la fois lors de son deuxième et de son troisième week-end hors période de vacances. Après trois semaines à l'affiche, Obsession cumule 106 millions de dollars de recettes américaines pour un budget de seulement 1 million de dollars. The Mandalorian and Grogu a hissé à la troisième place du classement avec 25 millions de dollars...La nouvelle aventure dans la galaxie très lointaine totalise pour l'instant 137,4 millions de dollars aux États-Unis et 246,6 millions de dollars dans le monde.

N.C

DU 2 AU 6 JUIN À ORAN

"Savourez l'Art" : Une exposition de 100 œuvres signées par 35 plasticiens



Le Musée national public d'art moderne et contemporain "MaMo" à Oran a accueilli, mardi, une manifestation artistique organisée par l'association d'art et de culture "Art Com", sous le slogan "Savourez l'Art". Cette exposition, qui s'est déroulée en présence d'un grand nombre de créateurs issus de diverses disciplines des arts visuels, d'intellectuels et de représentants d'associations, se veut un point de rencontre pour les créateurs en arts plastiques afin d'échanger leurs expériences et de faire connaître leurs parcours artistiques

riches et variés. Elle vise également à jeter des passerelles de communication entre les professionnels et les jeunes talents émergents pour soutenir leur potentiel, les inciter à plus de créativité et les encourager à libérer leur talent. L'exposition, organisée à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin de chaque année, rassemble plus de 100 tableaux et sculptures signés par 35 artistes plasticiens venus des wilayas d'Ain Temouchent, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem, Oran et Mascara. Ces artistes possèdent une

longue expérience dans les arts plastiques et contribuent, à travers la diversité de leurs parcours, à enrichir la scène artistique en Algérie. Ce rendez-vous culturel, dont les activités se poursuivront jusqu'à samedi prochain, constitue également une opportunité pour découvrir des talents artistiques autodidactes, parmi lesquels des médecins talentueux qui participent avec des œuvres reflétant leur savoir-faire artistique et créatif, ainsi que leur capacité à concilier la rigueur de la médecine et la passion des arts plastiques.

La majorité des tableaux exposés, qui portent des titres différents, adoptent des styles multiples et traitent de thèmes variés, à l'instar du riche patrimoine culturel de l'Algérie, appartenant aux écoles des "Aouchem" (Tatouages), du réalisme, de l'impressionnisme, du cubisme, ainsi que de la calligraphie arabe et de la graphie. Ils s'appuient en outre sur des techniques diverses, notamment l'utilisation de l'empreinte et du pointillisme dans la conception de la toile, ainsi que l'usage de couleurs chaudes inspirées de la nature algérienne.

R.C

Alger : Un colloque sur les fouilles archéologiques du site Mlakou de Bejaïa

Un colloque national sur les fouilles du site archéologique de Mlakou à Bejaïa a été organisé, à Alger, avec des communications de chercheurs qui ont mis en lumière les résultats des recherches et fouilles archéologiques menées dans la Vallée de la Soummam. Organisé par l'Institut d'archéologie de l'Université Alger 2, en collaboration avec le musée public national des antiquités, ce colloque intitulé "La révolte de Firmus à la lumière des recherches archéologiques modernes dans la région de la Soummam à Bejaïa", a permis de mettre en lumière le lien avec la révolte de Firmus, l'un des soulèvements les plus importants contre les Romains à la fin du IV^e

siècle. Dans son allocution, le président du colloque, le professeur Arezki Boukhenouf, a souligné l'importance de ce colloque visant à "mettre en avant les efforts d'une équipe d'archéologues animés par la motivation de "sauvegarder et valoriser le patrimoine archéologique de la Vallée de la Soummam" suite à la découverte de vestiges durant des travaux autoroutiers. Il a expliqué que l'intervention scientifique urgente menée en 2014, par une unité de recherche de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2, a permis d'importantes découvertes archéologiques sur le site de Mlakou (anciennement appelé Pétra). "Les chercheurs, en s'ap-

puyant sur des récits historiques d'Ammien Marcellin, ont réussi à localiser les sites liés à la guerre de Firmus contre l'Empire romain au IV^e siècle", a expliqué M. Boukhenouf, également enseignant d'archéologie à l'université d'Alger 2. S'exprimant sur ce colloque, le directeur de l'Institut d'archéologie, Atmane Meftah, a salué "la collaboration scientifique entre l'institut et le musée national des antiquités pour apporter une "crédibilité scientifique nouvelle aux événements historiques en confrontant les sources écrites aux découvertes de terrain". Les fouilles menées dans la région de la Soummam ont révélé des vestiges concrets notamment des fortifications, pièces de monnaie et

divers objets datant des 3^e et 4^e siècles", a-t-il précisé. Pour sa part, le directeur du musée national des antiquités, Azzedine Antri, a souligné l'importance de ce colloque qui explore les résultats des recherches et fouilles archéologiques menées au site de Mlakou. Par ailleurs, des communications académiques sur l'histoire antique, incluant analyses des stèles et des pièces monétaires, ainsi que la préservation du patrimoine face aux infrastructures modernes, ont marqué les travaux de la première journée de ce colloque qui se poursuit mercredi avec une visite guidée à travers plusieurs sites historiques de Bejaïa.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Secousse tellurique de 3,8 degrés dans la wilaya de Batna

Une secousse tellurique de magnitude 3,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, hier à 10h44, dans la wilaya de Batna, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-ouest d'Ain Djasser, dans la même wilaya, a précisé la même source.

MAURITANIE

Sauvetage de 110 migrants au large de Nouakchott

Les garde-côtes mauritaniens ont annoncé mardi avoir secouru 110 migrants en situation irrégulière de nationalités africaines au large des côtes de la capitale, Nouakchott. Dans un communiqué relayé par des médias, les garde-côtes ont précisé que "ce sauvetage faisait suite à une panne de l'embarcation des migrants dans des conditions météorologiques difficiles". "L'opération, qui a duré près de 8 heures, s'est déroulée à environ 8 milles nautiques des côtes de la capitale", a indi-

qué la même source.

Le communiqué a expliqué que l'équipage de l'embarcation, en provenance de Banjul (capitale de la Gambie), a lancé un appel de détresse suite à une avarie de moteur en pleine mer par gros temps, ce qui a nécessité une intervention immédiate des unités de sauvetage mauritaniennes. Les garde-côtes ont souligné que "les migrants secourus sont issus de diverses nationalités africaines (...)", indiquant avoir pris en charge les migrants "conformément aux procédures légales et humanitaires en vigueur, dans le strict respect des normes nationales et internationales en matière de sauvetage en mer et de protection des vies humaines".

Le 2 mai dernier, Nouakchott avait annoncé le démantèlement de 88 réseaux internationaux de passeurs impliqués dans le trafic

de migrants africains vers l'Europe depuis le territoire mauritanien.

EDUCATION NATION

Un incendie enregistré au siège du ministère

Le ministère de l'Éducation nationale a indiqué, dans un communiqué publié hier, que "l'ensemble de ses services publics fonctionne normalement, sans la moindre perturbation, malgré l'incendie qui s'est déclaré hier mardi au siège du ministère. La même source a précisé qu'un incendie s'est déclaré mardi à 19 h 08, à la suite d'une étincelle électrique dans la salle d'honneur du bâtiment du ministère. Le feu a été

totallement maîtrisé grâce à l'intervention immédiate des services de la Protection civile". Le ministre a rassuré «l'ensemble des citoyens et citoyens, les membres du secteur, les élèves ainsi que leurs parents» en affirmant que «tous les services publics se poursuivent normalement sans aucune incidence». Le ministre a également adressé «ses sincères remerciements et sa profonde reconnaissance aux services de la Protection civile, aux services de la Sûreté nationale ainsi qu'à toutes les autorités et institutions publiques ayant contribué à l'intervention rapide et efficace pour éteindre l'incendie, sécuriser le siège et en limiter les conséquences». Il a en outre salué «le sens élevé des responsabilités et la coordination rigoureuse qui ont caractérisé les différentes phases de l'intervention», selon le même communiqué.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:51	12:50	16:33	20:19	21:37

Météo

Alger	22	Tizi Ouzou	22
Tiaret	25	Béjaïa	24
Constantine	21	Oran	23

CASNOS

Mise en garde contre des sites électroniques frauduleux

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a appelé, hier dans un communiqué, l'ensemble des assurés sociaux à faire preuve de vigilance face aux sites électroniques frauduleux qui usurpent son identité ou proposent des services en son nom. Dans son communiqué, la CASNOS "appelle l'ensemble des assurés sociaux à faire preuve de vigilance face aux sites électroniques frauduleux qui usurpent son identité ou proposent des services en son nom", insistait sur la nécessité de "vérifier l'exactitude de l'adresse du site électronique" et de "ne communiquer aucune information personnelle ou confidentielle en dehors des plateformes officielles de la caisse".

En cas de doute, la CASNOS invite les assurés sociaux à "prendre attache avec ses services via les canaux officiels".

UNIVERSITÉ SÉTIF-1

25 participants au concours "Stage masters" d'expression en anglais

Pas moins de 25 participants, dont des enseignants et étudiants de l'Université Ferhat-Abbas (Sétif-1) prennent part mardi au concours "Stage masters" d'art oratoire et d'expression destiné au renforcement de la maîtrise de l'anglais et initié par le Centre d'enseignement intensif des langues de cette université. Ce concours "vise à encourager l'usage de l'anglais en milieu universitaire et porte sur la présentation d'exposés scientifiques divers en anglais devant un jury spécialisé", a indiqué à l'APS le directeur de ce centre, Smaïl Slimani. Il a pour objectif de "développer les compétences des étudiants en matière d'expression orale en anglais et de renforcer leurs capacités à communiquer et convaincre dans le cadre des exigences d'ouverture sur l'environnement académique international", a-t-on expliqué. L'évaluation des interventions se fait par un jury en fonction

de critères tenant compte de la présence sur scène, du style, des compétences de communication, de maîtrise grammaticale, de l'aptitude à convaincre et du respect du temps, selon M. Slimani. De son côté, le recteur de l'université Sétif-1, Mohamed EL Hadi Latrèche qui a donné le coup d'envoi du concours en présence des cadres de l'université, des enseignants et des étudiants, a souligné "l'importance de renforcer les compétences des étudiants en anglais en tant qu'outil essentiel de l'ouverture académique". Les auteurs des meilleurs exposés seront honorés au terme de la manifestation d'une journée, a-t-on indiqué. Le Centre d'enseignement intensif des langues organise le long de l'année diverses activités pédagogiques et culturelles de promotion des langues étrangères et de renforcement de leur place dans les milieux universitaires, a-t-on noté.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le chef de l'Etat honore l'élite sportive nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Palais du peuple à Alger, une cérémonie en l'honneur de l'élite sportive nationale, couronnée dans diverses compétitions internationales et championnats mondiaux. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement ainsi que de hauts cadres de l'administration. Le Président de la République a honoré l'équipe nationale féminine de basket-ball en fauteuil roulant, l'équipe nationale de gymnastique et l'équipe nationale de badminton, ainsi que les équipes nationales de judo, de boxe, d'athlétisme et de lutte. Ont également été distingués l'équipe nationale de planche à voile et l'équipe nationale de tennis de table, en reconnaissance de leurs performances remarquables lors des compétitions continentales et internationales et des résultats honorables qu'elles ont obtenus. À cette même occasion, le Président de la République a également honoré le club de l'Union Sportive de la Médina d'Alger (USMA), vainqueur de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) pour l'année 2026. Ont également été distingués la championne du monde de gymnastique, Kaylia Nemour, l'athlète Ayachi Younes, spécialiste du



saut en hauteur, le coureur Touahria Zakaria, ainsi qu'Adhimi Marouane Abdelmohsen en kung-fu wushu. Ont aussi été honorées Célia Wikan et Abouriche Louiza en karaté-do, Idris Messaoud Redouane en judo ainsi que la boxeuse Mansouri Fatima. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Sports, M. Walid Sadi, a salué l'engagement constant du Président de la République en faveur du soutien et de l'accompagnement du sport national. Au nom de la famille sportive, il lui a exprimé sa profonde gratitude pour «l'attention particulière, le soutien continu et les encouragements permanents» accordés au sport national. Il a souligné que cette distinction restera «une étape importante dans le parcours

des sportifs champions et une forte motivation pour poursuivre leurs efforts et faire flotter haut le drapeau national dans les différentes manifestations sportives internationales». Le ministre a également salué «le profond esprit patriotique» dont ont fait preuve les sportifs de la communauté nationale établie à l'étranger en choisissant de représenter l'Algérie et de défendre ses couleurs dans diverses disciplines. À l'issue de la cérémonie, le Président de la République a pris une photo souvenir avec les sportifs distingués ainsi qu'avec les joueurs et dirigeants de l'USMA. Ces derniers lui ont offert, à leur tour, le trophée de la Coupe de la Confédération africaine de football 2026 ainsi que le maillot du club.

ALGER

Démantèlement d'une bande de faux-monnayeurs

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont démantelé une dangereuse bande spécialisée dans la falsification de billets de banque, et procédé à la saisie d'une somme d'argent contrefaite s'élevant à 7,8 millions de centimes, a indiqué mardi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le crime organisé et les atteintes à l'économie nationale, la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Sidi Abdellah a démantelé une dangereuse bande spécialisée dans la falsification de billets de banque ayant cours légal", a précisé le communiqué. Cette opération a été menée "suite à des informations confirmées signalant deux (2) individus faisant circuler de faux billets au niveau de la ville de Mahelma", a ajouté la même source, soulignant que "l'exploitation des informations recueillies, l'activation des éléments de renseignement et l'intensification des investigations ont permis d'identifier les membres du réseau et le lieu de circulation des faux billets, suite

à quoi le plan sécuritaire mis en place a abouti à l'arrestation des deux individus signalés en possession d'une somme d'argent contrefaite en coupures de 1.000 DA". En poursuivant l'enquête, en coordination avec les juridictions compétentes, et après la perquisition des domiciles des membres du réseau, l'opération s'est soldée par "l'arrestation de deux (2) autres individus impliqués dans l'affaire, dont une femme, et la saisie d'une somme d'argent contrefaite estimée à 7,8 millions de centimes", selon le communiqué. L'opération s'est également soldée par "la saisie du matériel informatique utilisé dans cette activité criminelle, comprenant un ordinateur portable, une imprimante, une machine à copier le papier et des matières premières destinées à la falsification". Au terme des procédures légales, "les individus arrêtés ont été déferés devant les juridictions compétentes pour association de malfaiteurs en vue de préparer un crime et falsification de billets de banque ayant cours légal", a conclu le communiqué.

SAISON ESTIVALE 2026

Plus de 10.000 agents mobilisés pour la surveillance des plages

La Direction générale de la Protection civile a mobilisé plus de 10.000 agents dans le cadre du dispositif de surveillance des plages pour la saison estivale 2026, a indiqué, hier, un communiqué de ces services. "Dans le cadre des mesures proactives visant à sécuriser les citoyens sur les

plages autorisées à la baignade à travers les différentes wilayas côtières, la Direction générale de la Protection civile a mis en place un dispositif sécuritaire et opérationnel mobilisant 10.724 agents", a précisé la même source. "Il s'agit de 1.009 agents de différents grades mobilisés pour l'encadrement et la

gestion des centres, de 416 plongeurs professionnels, de 30 médecins pour garantir une intervention médicale rapide, de 9.015 agents saisonniers recrutés et formés spécialement pour la saison estivale et de 254 agents conducteurs d'embarcations de sauvetage", selon la même source.